



APF HQ

Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 16 *No. 86* *Mercredi le 11 novembre 1981* *16 pages* *0.50*

CONSTITUTION CONSTITUTION CONSTITUTION CONSTITUTION

OTTAWA -- La Fédération des Francophones Hors Québec a déclaré que la charte des droits linguistiques, acceptée par le gouvernement fédéral et les provinces à majorité anglophone, est nettement insuffisante pour garantir les droits linguistiques individuels et collectifs, des francophones hors Québec.

«Dans sa version actuelle, a souligné la présidente de la FFHQ, Mlle Jeannine Séguin, la charte ne recevait pas un statut égal aux deux langues officielles à travers le Canada.»

«En effet, a poursuivi Mlle Séguin, les provinces à majorité anglophone, sauf le Nouveau-Brunswick, ne se sont pas engagées à reconnaître le français comme langue officielle dans les domaines relevant de leur compétence. Je pense, en particulier, aux services juridiques, sociaux et législatifs. De plus, les dispositions de l'article 23 touchant la langue d'enseignement ne garantissent pas aux francophones hors Québec le droit à la gestion de leurs institutions scolaires et à l'obtention d'écoles homogènes françaises. En définitive, la seule chose que nous accorde la charte est le droit de revendiquer devant les tribunaux pour la reconnaissance de nos droits linguistiques dans le domaine de l'enseignement.»

Mlle Séguin n'a pas manqué également de préciser que l'accord intervenu entre les provinces à majorité anglophone et le fédéral a pour effet d'isoler le Québec et de diminuer ses pouvoirs législatifs alors que c'est la seule province qui ait, depuis toujours, traité sa minorité linguistique de façon équitable.

Mlle Séguin a conclu en soulignant que si les francophones hors Québec devaient, comme l'a affirmé à maintes reprises le gouvernement fédéral, être les premiers bénéficiaires de la réforme constitutionnelle, les résultats du 5 novembre dernier sont pour le moins insatisfaisants.

L'article 23 accorde un minimum de droits insuffisant; nous espérons toutefois qu'ils seront reconnus davantage par des changements en Alberta plutôt que par le recours, individuel ou collectif, des tribunaux.

Nous qualifions d'inconcevable l'omission du Québec dans cette entente et espérons que le traitement généreux que reçoit la minorité anglophone au Québec soit reconnu.

Les francophones de l'Alberta sont encouragés par l'entente reçue jusqu'à maintenant et continueront à réclamer l'exercice des droits qui devraient leur incomber dans un pays qui se dit bilingue, c'est-à-dire:

1. Le droit à l'éducation en français, de la maternelle à l'université inclusivement, dans des classes, des écoles et des Conseils scolaires qui sont sous le contrôle des francophones eux-mêmes;

2. Le droit à des services sociaux et communautaires en langue française;

3. Le droit à un appareil judiciaire offrant tous les services en langue française;

4. Le droit à un réseau de radio et de télévision en langue française reflétant la réalité et les besoins des francophones albertains;

5. Le droit à l'usage du français dans les législatures provinciales et dans les services qui en découlent.

Lors d'un discours prononcé à Calgary devant quelques 500 libéraux réunis en congrès, le Ministre fédéral de la Justice, M. Jean Chrétien, a affirmé que l'appui du Québec est nécessaire et que le gouvernement fédéral est déterminé dans ses efforts pour amener le Québec à accepter le projet de rapatriement de la Constitution.

M. Chrétien, dont la responsabilité première depuis plus d'un an a été le projet constitutionnel, a admis devant les journalistes qu'il était encore temps pour négocier avec le Québec. Il n'a pas pour autant dévoilé les stratégies, ni les offres que le fédéral serait en mesure de faire pour attirer la seule province à majorité francophone.

Selon M. Chrétien le projet de résolution ne sera pas présenté au Parlement canadien avant une autre semaine tout au moins et que même après que le processus sera terminé au Parlement anglais à Londres, «il sera encore temps... avant la proclamation.»

En refusant de signer l'entente, jeudi le 5 novembre dernier, M. Lévesque a fait connaître les trois objections majeures du Québec. Il s'en est pris premièrement à l'absence d'une clause qui garantissait une compensation financière aux provinces qui opteraient pour la non-adhésion à des changements constitutionnels qui affectent leur province. La nouvelle formule d'amendement et celle qui fut acceptée, ne donne aucun veto à aucune province. Le Québec avait accepté de perdre son veto à condition d'avoir une compensation financière pour les pro-

voir LEVESQUE en page 2

Conférencière invitée au banquet de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, samedi soir, le 7 novembre dernier, Mme Madeleine Monod a sû vanter le rôle de la femme mère et ménagère en traitant d'un sujet difficile mais important, la Valorisation de soi.



Mme Madeleine Monod, conférencière invitée.

Après avoir posé la question fondamentale: «Quelle est ma place, quel est mon rôle? », en tant que femme, Mme Monod a soutenu à l'aide de plusieurs et de toute la verve que nous lui connaissons, que :...«la valorisation de soi c'est d'abord s'accepter comme on est. Quel que soient nos talents, nos qualités, et nos faiblesses ... il faut avoir le courage d'être fidèle à soi-même», d'ajouter Mme Monod.

Faisant état du fait que chaque personne a une mission à accomplir et que chacun a reçu les talents nécessaires à l'accomplissement de sa mission, Mme Monod a fait valoir l'importance de respecter le choix de carrière de l'individu. Chaque choix, qu'il soit ménagère, religieuse, artiste, comédienne, enseignante, etc. est valable et honorable. Elle attachait ainsi énormément d'importance à la mère de famille qui joue un rôle capital dans la préparation de l'enfant pour une vie d'adulte comblée de satisfaction de soi.

Se valoriser c'est de connaître ses talents et de les utiliser. «Nous devons être remplies de joie, si nous avons appris à utiliser nos talents», de dire Mme Monod en terminant sa conférence.

Mme Gisèle Richer, présidente nationale de la Fédération des Femmes Canadiennes-françaises a également adressé la parole aux convives pour dire que



Mme Gisèle Richer, Présidente nationale de la F.F.C.F.

voir CHANGEMENT en page 2

SOMMAIRE

CHANGEMENT

suite de la page 1

la F.F.C.F. était devenue, avec les changements récents apportés à sa constitution, un organisme de sensibilisation pour la femme en situation minoritaire, ayant pour but d'effectuer le changement social.

«Vous avez travaillé à identifier vos besoins, il faut maintenant passer à l'action et provoquer des changements dans la société», de dire Mme Richer. Elle a de plus encouragé les femmes à «s'impliquer» et à prendre leur juste place au niveau du pouvoir. Et ce pouvoir se trouve tout autour de nous, au Conseil scolaire, au Conseil de ville ou de village, au Conseil paroissial, dans les Comités de toutes sortes, aux différents paliers de gouvernement, etc. Pour effectuer un changement social qui vise une plus grande justice pour la société entière, il faut avoir du pouvoir. «Il faut aller à la recherche du pouvoir», de dire Mme Richer en ajoutant pour terminer son discours que «l'égalité et la pleine participation, c'est ce que nous méritons, en tant que femmes».

L'invitée d'honneur à ce grand banquet, où il ne restait pas une seule place de libre, fut Mme Yvette Rousseau, Sénateur, Mme Rousseau est venue aussi pour lancer le thème pour cette année du concours littéraire qui porte son nom. «La Liberté et la Responsabilité», voilà le thème pour cette année du concours Yvette Rousseau. Dans son discours Mme Rousseau a fait allusion aux fausses conceptions que peuvent avoir les gens de ce que c'est la liberté. Elle disait: «Les voies de la liberté sont multiples et ne mènent pas nécessairement à l'amour.» Elle a donné comme exemples les attentats et les assassinats faits au nom de la liberté; Sadat, le Pape, le Président des Etats-Unis et combien d'autres.

En plus, Mme Rousseau a encouragé les femmes à ne pas avoir peur d'exercer leur liberté personnelle auprès des hommes. Selon elle, il faut que la femme réussisse à atteindre trois objectifs. Premièrement de développer une pensée structurée, deuxièmement d'être consciente de ce qu'elle est et troisièmement d'être confiante de soi.

La Fédération des femmes canadiennes-françaises, régionale de l'Alberta, a honoré deux femmes de l'Alberta pour leur grande contribution à la société. Il s'agit de Mme Gertrude Blais qui a été la fondatrice du Club des Bonnes Amies d'Edmonton en 1924 et de Mlle Juliette Richard pour ses trente années de dévouement à l'enseignement en français en Alberta, particulièrement à St-Paul et à Edmonton. Les deux dames ont été reçues membres à vie de la Fédération durant ce banquet de la Rencontre '81.

La Rencontre '81 de la F.F.C.F. avait lieu à l'hotel Holiday Inn d'Edmonton les 6, 7 et 8 novembre derniers. LA VALORISATION PERSONNELLE, tel était le thème de cette rencontre qui a connu un énorme succès tant par le nombre imposant de participantes que par la qualité des conférencieres invitées. Les ateliers du samedi ont été animés par Mme Florence Gobeil-Dwyer, psychologue d'Edmonton et Mme Pauline Proulx, rechercheiste de Montréal.

Dimanche matin, le 8 novembre, il y avait l'assemblée annuelle et les élections. Mme Thérèse Laplante de Cold Lake a été élue Présidente par acclamation. Pour Mme Laplante c'est un retour car elle a déjà occupé ce poste de 1977 à 1979. Mme Eglande Mercier a été élue, sans contestation, au poste de Vice-présidente. Mme Rollande Lefebvre a été nommée trésorière et Mme Paulette Crévolin secrétaire. Mme Marie Paule Coulombe représentera la région de Grand Centre - Lac Froid et Mme Rose Lavoie la région de Rivière-la-Paix.



Mme Gertrude Blais, fondatrice du Club des Bonnes Amies en 1924.



Mme Yvette Rousseau, Sénateur.

LEVESQUE

suite de la page 1

jets et les programmes fédéraux auxquels le Québec ne voudrait pas adhérer.

Deuxièmement, M. Lévesque refusait de soumettre le Québec au Droit de mobilité pour les Canadiens partout au Canada. Cette clause donne à tout Canadien le droit de chercher un emploi où bon lui semblera et d'y prendre domicile. Le Québec, avec un taux de chômage plus élevé que la moyenne nationale cherche ainsi à protéger son marché du travail.

Troisièmement, M. Lévesque s'objecte aux Droits linguistiques en éducation pour la minorité anglophone au Québec. Ce Droit empiéte sur une juridiction provinciale et est en conflit avec la loi 101 du Québec.

Selon M. Chrétien le gouvernement canadien cherchera dans les prochaines semaines ou mois à arriver à une entente avec le gouvernement de M. Lévesque, qui permettra à la province de Québec d'accepter le projet de résolution concernant la Constitution.

A Rivière-La-Paix

LE THEATRE FRANCAIS

Par Lucette Grenier

Pour faire suite aux activités culturelles qui ont eu lieu dernièrement, le cercle dramatique la «débâcle» de Rivière-la-Paix prendra place sur scène dans un spectacle de comédie.

C'est le 20 novembre, au gymnase de l'école G.P. Vanier de Donnelly, à 20 heures, qu'on y présentera le programme suivant:

COMEDIE: En attendant l'autobus, de Raymond Laflèche par une équipe de McLennan.

MONOLOGUE: Complainte la «Vieille» par Lucine Bouchard.

CHANTS: Y a une étoile pour vous etc... par Lucine Bouchard.

COMEDIE: Midas, C'est mon homme, de Gary Farmer's Denis par une équipe de Girouxville.

Le même programme sera répété au gymnase de l'école de Jean-Côté le 22 novembre à 20heures, sauf pour la comédie «En attendant l'autobus», qui sera remplacée par la chorale «Les Etoiles du Nord» avec des chants folkloriques.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer pour tous ceux et celles qui veulent se divertir et passer une soirée agréable avec les artistes de chez nous.

KATIMAVIK

Katimavik qui en langue inuit veut dire lieu de rencontre, est de retour cette année dans la région de Smokey River. C'est après que la communauté eu démontré un intérêt positif envers le programme, que les dirigeants de Katimavik pour la région des Prairies décidèrent de revenir s'installer à Falher pour une deuxième année consécutive.

Cette année la région de Smoky River comprend six projets qui comportent deux types de travaux. 1- Le travail physique 60% et, 2- le travail social 40%. Ces projets en collaboration avec la communauté sont les suivants:

1. Les Scouts du Canada, promoteurs: Robert Doyle, Victor Tardif

2. La Société Agricultuelle de Donnelly, promoteur: Martine Maisonneuve

3. R.C. l'école Séparée de McLennan, promoteur: Anne Brassard

4. Ville de Falher, promoteur: Gérard Nicolet

5. After School Program avec le Busy Bee Day Care, promoteur: René Mercier

6. L'école Routhier de Falher, promoteur: René Despins.

Chacun des projets cihaut, sont commandités par des organismes promoteurs qui s'assurent de fournir aux participants les matériaux et la supervision nécessaire à l'achèvement des projets dans les quels, ils travaillent. Donc un projet bien structuré contribue à renforcer les conditions d'apprentissage des participants.

Les participants sont arrivés le 9 septembre 1981, ce qui était la date pour les projets de la phase 2 de l'an 5. Ces participants qui font partis d'un groupe de 33 membres sont divisés en trois petites équipes de 11 participants et de 3 agents de groupe soit un par équipe, qui partagent le travail entre les participants et supervise la vie de groupe. A leur arrivée les participants ont dû passer à travers un camp d'orientation pour environs dix jours, où ils ont été divisés en 3 équipes de 11 dans lesquelles ils séjourneront les 9 prochains mois de leur expérience avec le programme Katimavik.

Les participants ont donc commencés à travailler sur les projets depuis le 21 septembre et ce jusqu'au 5 de janvier 1982 pour cette rotation. Ces 33 participants sont affectés sucessivement à trois projets, dans trois provinces différentes, trois mois chaque province. Ces trois projets sont appellés une rotation. Il y a environ 6 rotations à travers le Canada pour la phase 2 cette année, c'est-àdire 18 projets. Voici la liste des trois projets pour la rotation dans laquelle Smoky River est impliqué:

1. Charlo, Nouveau Brunswick

2. Georgian Bay, Ontario

3. Smoky River, Alberta

Robert Voyer, Coordonnateur

PRIX LITTERAIRE CHAMPLAIN

Le 8 octobre dernier, le Conseil de la vie française en Amérique, lors de ses assises annuelles, remettait à M. René Dionne, d'Ottawa, le prix littéraire Champlain 1980, pour son oeuvre Antoine Gérin-Lajoie, homme de lettres. Ce prix littéraire est doté d'une bourse de $1,000.

Ce concours a pour buts d'encourager la production littéraire chez les francophones vivant à l'extérieur du Québec et de susciter chez les Québécois un intérêt pour les francophones en situation minoritaire hors Québec.

La bourse sera décernée cette année à une oeuvre de création déjà publiée (roman, théâtre, poésie, contes et nouvelles). Toutes personnes intéressées doivent faire parvenir 4 exemplaires de leur travail, accompagnés de leur inscription avant le 31 décembre 1981 et leur curriculum vitae.

Ce concours s'adresse aux francophones vivant dans des milieux minoritaires du Canada ou des Etats-Unis qui produisent une oeuvre littéraire, quels qu'en soient la matière et le sujet et les Québécois qui produisent une oeuvre littéraire portant sur les francophones en situation de minorité.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer au siège social du Conseil de la vie française en Amérique, 59 rue d'Auteuil, Québec, tél.: (418) 692-1150.



Association canadienne-française de l'Alberta

AVIS DE CONVOCATION

A tous les membres du Conseil général,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à la prochaine assemblée du Conseil général. Cette assemblée aura lieu:

SAMEDI LE 12 DECEMBRE 1981
EN LA SALLE PITCHER
DU EDMONTON INN
(11830, Kingsway Avenue)
A 9h00

Réalisant le service plutôt lent de l'hôtel et dans le but de vous accommoder, il est à noter que des brioches et café seront servis précédant l'ouverture de l'assemblée afin que nous puissions commencer dès 9h00. Par la suite, un dîner sera servi en la salle Dogwood à 12h00. Nous vous recommandons de faire vos réservations d'hôtel le plus tôt possible.

L'ordre du jour vous sera envoyé d'ici le 24 novembre avec la documentation nécessaire.

Je vous rappelle que nous nécessitons la confirmation de votre présence, malheureusement cette courtoisie est rarement respectée. Auriez-vous l'obligeance de confirmer votre présence auprès de votre régionale ou au Secrétariat provincial soit par téléphone au numéro (403) 423-1680 ou par télex au numéro 037-42744.

A BONNYVILLE
ON FETE LA STE-CATHERINE

QUAND:

Samedi le 21 novembre à 20h00, au gymnase de l'Ecole Elémentaire.

Billets réservés seulement.

$12.00 par personne

SOUPER CANADIEN

Fèves au lard, tourtières et ragoût.

MUSIQUE

De St-Paul, Edouard Noël et son ensemble.

ÉDITORIAL

LA CONSTITUTION: une situation fort complexe

Que fera le Québec maintenant? Voilà la question que tous se posent et à laquelle personne n'ose répondre. La situation est tellement complexe que personne n'arrive à y voir très clair. Il y a d'ailleurs plusieurs possibilités, autant du côté du Québec que du côté du gouvernement fédéral.

D'abord, pourquoi le Québec a-t-il refusé de signer cet accord que la majorité a acclamé comme historique et presque miraculeux? Avant toute autre chose le fait de perdre son droit de veto suffisait au Québec pour justifier son refus. Ce droit de veto représente cet élément de sécurité nécessaire au Québec qui se sent toujours seul sur le continent Nord-Américain, à forte majorité anglophone. Le Québec, de fait, dans l'accord des huit provinces dissidentes signé en avril dernier, était prêt à se priver de son droit de veto, si la formule d'amendement rattachée à la Constitution prévoyait une compensation financière pour les provinces qui opteraient pour la non-adhésion à certains changements affectant leur province. Cette clause aurait permis au Québec d'opter pour la non-adhésion à volonté sans risquer de pertes financières excessives. Aucun changement constitutionnel aurait eu pour effet d'entraver les Droits et les pouvoirs de l'Assemblée Nationale du Québec, sans que ce dernier ait le droit de choisir la non-adhésion. Une clause pour un veto, mais le résultat est toujours le même. Alors l'entente conclue par les autres provinces avec le fédéral est identique à celle-ci, sauf pour ce qui est de la compensation financière. Les provinces pourront opter pour la non-adhésion à tout changement affectant leur province mais aucune compensation financière ne sera allouée. Le Québec, n'étant pas une province très riche, se verra obligée d'accepter des changements constitutionnels qui seront ni plus ni moins une atteinte aux droits et pouvoirs de l'Assemblée Nationale.

En plus de cette question de veto, le Québec ne voulait pas se soumettre à cette clause de la Charte des Droits et Libertés qui donne entière liberté de mouvement aux Canadiens de trouver un emploi où bon leur semblera et d'y élire domicile. Le Québec se retrouve depuis déjà plusieurs années avec un taux de chômage plus élevé que la moyenne canadienne. La protection d'un marché du travail délicat et surchauffé est le seul motif du refus du Québec, qui veut garder le pouvoir législatif de mettre en vigueur, par la loi, des programmes qui favorisent la main d'oeuvre québécoise.

Le Québec a aussi refusé les droits linguistiques en éducation, soit l'article 23 de la Charte des Droits et Libertés. L'éducation étant une juridiction provinciale, il y a là imposition de la part du gouvernement fédéral sans le consentement du Québec.

Voyons maintenant les concessions faites par les neuf provinces qui ont signé l'accord du 5 novembre dernier. D'abord seul l'Ontario jouissait d'un droit de veto comme le Québec. Les autres provinces n'ont pas eu donc à donner ou à perdre un Droit de veto. L'Ontario a acceptée d'abandonner son Droit de veto, mais a aussi obtenu que l'Article 133 de l'AANB ne lui soit pas imposé comme il aurait dû l'être, en toute justice.

Sur la clause de mobilité pour l'emploi à travers le pays, Terre-Neuve semblait être la seule province à s'y opposer avec le Québec et pour les mêmes raisons de chômage et de marché de travail. Mais avec les récentes découvertes de pétrole sur les rives de sa province dans l'Océan Atlantique, M. Peckford a sans doute crû bon d'acquiescier aux insistances de ses collègues. Pour les autres d'accepter cette clause n'a pas été chose difficile d'autant plus que les provinces qui se retrouvent avec un taux de chômage plus élevé que la moyenne nationale peuvent légiférer pour protéger leur main d'oeuvre respective.

Certaines provinces n'ont pas eu à avaler une grosse pilule en acceptant d'inclure les droits linguistiques en éducation là où le nombre le justifie dans la Charte des Droits et Libertés. En Ontario, au Nouveau-Brunswick et au Manitoba ce droit est déjà acquis. Pour ces trois provinces d'inclure l'Article 23 ne change véritablement rien à leur situation respective. Pour les autres provinces anglophones, il y avait là définitivement concession. Même si toutes les provinces avec le Québec avaient conclu un marché quelconque en 1977 et avaient accepté de dispenser l'éducation dans la langue de la minorité officielle, française et anglaise, ce n'est pas pareil à un droit enchâssé dans une Constitution. Mais devant les concessions du gouvernement fédéral sur la formule d'amendement et sur la Charte des Droits et Libertés, les premiers ministres se sont inclinés pour accepter les droits linguistiques en éducation. C'était ça le remède qu'ils trouvaient le plus amer, voir le plus dégoûtant. Même Lyons du Manitoba s'y opposait vigoureusement même que cela ne changeait à peu près rien dans sa province. En Alberta, Peter Lougheed a dû grimacer un tantinet en avalant cette dure pilule rendue mollesse malgré tout par les concessions arrachées au fédéral. Même que c'était peut-être facile à accepter vue les gains énormes pour l'Alberta qui se retrouve avec autant de pouvoir que les provinces les plus populeuses, soient le Québec et l'Ontario, grâce à cette formule d'amendement acceptée par tous, sauf le Québec.

Ce droit linguistique en éducation, enfin nous l'auront. C'est la première réaction des francophones hors Québec et hors Ontario, Nouveau-Brunswick et Manitoba. Les Francophones en situation très minoritaires des autres provinces; Terre-Neuve, Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince Edouard, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique; n'avait aucun autre recours. Ne faisant pas le poids politique au niveau provincial, il était impossible d'obtenir gain de cause pour ce que les francophones revendiquaient. Après une lutte qui a fait plusieurs victimes, atteints d'assimilation, la francophonie de ces six provinces obtiennent un minimum, soit un droit enchâssé dans la Constitution de revendiquer, devant les tribunaux et la Cour Suprême du Canada s'il le faut, leurs Droits linguistiques dans le domaine de l'enseignement. Sans ce minimum, sans ce droit, pouvait-on vraiment croire à l'avenir?

Les francophones de ces six provinces pousseraient des cris de joie à cause de ce droit linguistique acquis et à cause du rapatriement lui-même qui enfin fera du Canada un pays complètement indépendant, si ce n'était de l'absence du Québec à la signature de cette entente historique et de l'absence des autres droits que revendiquaient les francophones de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et du Manitoba.

Que fera le Québec maintenant? On ne peut tarder longtemps pour le savoir. Et que fera le fédéral? Est-il encore temps comme le prétend M. Jean Chrétien pour arriver à négocier une entente avec le Québec qui laissera intacts les Droits et Pouvoirs de l'Assemblée Nationale?

Il faut à tout prix trouver les solutions à ce dilemne. A quoi bon ce minimum garanti, ce droit linguistique en éducation, si le Québec se dissocie du Canada?

PAUL DENIS

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 120,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.



Directeur-rédacteur
Paul Denis

Composition
Lynda McCollough

Administration
Johanne B. Cornellier

Directeur des ventes
Michel Bacula

Toute correspondance doit être adressée au FRANCO-ALBERTAIN, 10014 - 109e Rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4. Téléphone: (403) 423-5672.

L'abonnement annuel coûte:

1 an : $15.00
2 ans: $25.00

LE FRANCO est imprimé sur les presses de Westweb Press, P.O. Box 5088, Station E, Edmonton, Alberta, T5P 4C1

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881.

Bravo Charles Dutoit

Par Guy Goyette

Ce fut un régal artistique unique! Ce jeune et si mature suisse-français est allé puiser chez ses artistes des sonorités qu'il faisait très bon d'entendre.

Le 8 novembre dernier, à l'auditorium du Jubilé à Edmonton on présentait l'Orchestre Symphonique de Montréal. L'auteur Antonin Dvorak ouvrait la soirée dans une interprétation flamboyante «Ouverture Carnaval» Opus 92. On assistait ensuite à la délicieuse exécution du Concerto pour violon en D majeur, opus 61, de Beethoven. L'artiste invitée la polonaise-juive Ida Haendel, eut l'occasion de faire vibrer toutes les cordes de son répertoire. Beethoven fit cette composition en 1806 pour le virtuose Franz Clement, termina l'oeuvre quelques jours seulement avant la première à Vienne, et ce merveilleux chef d'oeuvre n'a cessé de faire les salles de concert depuis. Ida Haendel s'est surpassée surtout à la «cadenza» où le compositeur fait appel au génie de l'artiste.

Dans un genre plus contemporain, Florent Schmitt livrait «La Tragédie de Salomé», terminé en 1907 et dédié à Igor Stravinsky. L'orchestre de Montréal possède un ensemble de cordes à nul autre pareil; il y a lieu d'affirmer que sous la Direction de Charles Dutoit, cet orchestre se range confortablement parmi les meilleurs au monde; on a justement apprécié le groupe, et je cite «le meilleur orchestre français au monde, sans oublier les candidats parisiens» (The Manchester Guardian). Charles Dutoit atteint la fine pointe de la maturité artistique: c'est l'apanage de celui qui transmet au-delà des notes et qui rejoint parfois des sphères inexplorées. Le directeur musical rejoint chacun de ses cent musiciens et on sent sa personnalité qui passe parmi tous ces gens. Le dernier numéro au programme affichait Maurice Ravel dans «La Valse». L'auteur s'est ici dépassé dans cette oeuvre qui nous fait revivre les plus belles années de Vienne; on voyait presque les valseurs s'exécuter.

En rappel, «Pavane» de Fauré et «l'ouverture, le Corsaire» de Berlioz, ce géant de l'orchestre moderne; c'est Hector Berlioz qui rêvait d'un orchestre à plusieurs centaines d'instruments et après cette dernière présentation de la soirée, toute la foule s'est levée pour manifester. Encore une fois, Bravo,

Charles Dutoit. Bravo, musiciens de Montréal et merci pour nous avoir si bien régalé. La salle comble a démontré encore une fois que nous savons apprécier un art qui traverse les siècles.

La seule note négative ou dissonante de la soirée fut à mon avis lancée par certains auditeurs qui se sont présentés en «jeans». Il n'y a pas de doute que l'on puisse apprécier la belle et bonne musique dans n'importe quelle tenue, mais qu'on réserve cette dernière mode pour le confort de sa chambre tout en dégustant le vin et la symphonie; quant à la présentation digne de l'auditorium pour une soirée du genre, il me semble qu'il convienne sinon de la tenue de gala, du moins d'habit convenable. Les musiciens nous donnent l'exemple de ce côté. Rien n'enlève à votre capacité d'appréciation, messieurs et dames en jeans, mais sachez apprécier la tenue des autres et ajoutez un peu de raffinement et de respect à votre bon goût musical.

Le Pape visiterait le Québec en 1983

Le pape Jean-Paul II viendrait à Québec en 1983. C'est du moins ce que soutient le quotidien québécois Le Soleil qui dit tenir cette confirmation de la conférence des évêques canadiens. Selon Le Soleil, cette visite s'intégrerait dans le cadre d'un voyage que le souverain pontife effectuera au Canada, soit au printemps 1983, soit en septembre de la même année. Pour la plupart des membres de l'épiscopat canadien, la ville de Québec serait considérée comme étape essentielle du voyage du pape.

L'OFFICE NATIONAL DU FILM EN PREMIERE

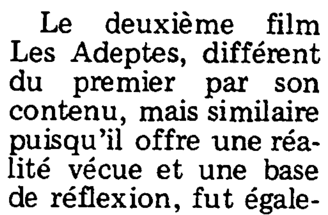
La Régionalisation-Ouest de l'Office national du film a lancé son deuxième film en Alberta depuis 1975 à l'auditorium de la Faculté St-Jean le 28 octobre dernier.

Le public francophone acclama chaleureusement, L'Impossible Oubli, le film sur les Oblats réalisé à Edmonton par la Régionalisation-Ouest de l'ONF.

Harvey Spak retrace son cheminement personnel à partir des terres fertiles de l'Alberta jusqu'en Saskatchewan au séminaire des Oblats de Marie Immaculée, Congrégation religieuse française vouée à l'apostolat auprès des indigènes ainsi qu'aux oeuvres paroissiales et éducationnelles de l'Ouest canadien.

Issu d'un peuple agricole imbu de l'exubérance communautaire, il est l'héritier de croyances ancestrales nourries aux sources de la tradition chrétienne orientale. C'est à Lebret que Harvey est initié à la tradition des moines occidentaux: à la prière, à l'étude et au travail manuel. Il est destiné à la prêtise.

Ayant quitté le séminaire, il nous révèle les pensées et les sentiments d'un être profondément marqué par l'expérience religieuse. A l'ombre de ses souvenirs il revit son activité monastique, ses amitiés, mais aussi ses doutes et ses hésitations...





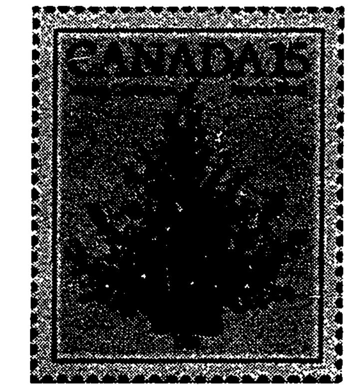
Document intimiste, au rythme poétique, L'Impossible Oubli, témoigne d'un certain passé... un passé qui, comme le temps n'apporte pas toujours avec lui l'oubli... laissant l'homme seul devant lui-même et devant son Dieu.

Le deuxième film Les Adeptes, différent du premier par son contenu, mais similaire puisqu'il offre une réalité vécue et une base de réflexion, fut également bien reçu par l'auditoire.

Ce film a été fait auprès de la Communauté de base de Montréal de l'Association internationale pour la Conscience de Krishna, l'une des cinq principales «religions nouvelles» nées des mouvements dits de «consciousness» des années 60 aux Etats-Unis.

Les Adeptes nous plonge au coeur du quotidien des dévots de Krishna: vie familiale à l'indienne; exercices monastiques au temple, autour de l'autel richement orné et d'une réplique de cire du fondateur, vénéré comme un dieu; militantisme actif dans la rue auprès des passants, avec pamphlets et livres. Il relève la réaction de parents et du public en général, face à la présence très voyante des adeptes de Krishna. L'efflorescence des religions nouvelles n'est pas sans soulever des questions sur notre société même. Y a-t-il carence éducative? Carence de civilisation? Vacuum culturel? Est-ce la soif de spiritualité? Le poids de la liberté? Le besoin de sécurité? Aurait-on à ce point besoin de loi et d'ordre sur le plan intérieur? «Le point essentiel, dit un dévot de Krishna, c'est qu'il ne faut pas essayer de trouver soi-même». «Chaque jour le dévot doit réciter 1,728 son mandra...»

L'Impossible Oubli et Les Adeptes sont maintenant disponibles à la cinémathèque de l'ONF au 10031-103 Avenue, tél: 420-3010. Aussi, au petit écran de votre salon très bientôt.



DES ARBRES DE NOEL FIGURENT SUR LES TIMBRES DE LA SAISON DES FETES.

OTTAWA -- L'honorable M. André Ouellet, ministre responsable de la Société canadienne des Postes, a annoncé aujourd'hui que le 16 novembre prochain, les Postes canadiennes émettront trois timbres de Noël. Ces timbres marqueront le bicentenaire du premier arbre de Noël illuminé dressé à Sorel au Québec par une famille allemande.

Comme le soulignait le ministre des Postes, «les Canadiens d'origine allemande participent depuis plus de 300 ans au développement économique, social et culturel du Canada. L'introduction de l'arbre de Noël illuminé est une de leurs contributions les plus évidentes et durables à nos traditions et à notre mode de vie».

C'est en 1781, à Sorel au Québec, au foyer de madame Friederike von Riedesel et son époux, Friedrich, que fut innovée au Canada la tradition de l'arbre de Noël illuminé.

Le général Friedrich von Riedesel et sa famille arrivent au Canada en 1776. Il mène un contingent de renfort allemand venu au Canada au moment de la révolution américaine. Mais il est capturé et vit deux ans en captivité, passe deux autres années aux Etats-Unis, retourne au Québec en 1781 et est posté à Sorel. Pour célébrer la fête de Noël, madame Friederike Riedesel conçoit l'idée de dresser un arbre de Noël

suite en page 6



Par Claude Cornellier

Spor'dinaire

LE RAPATRIEMENT DE LA RAISON

Tout ce dont on entend parler ces jours-ci, c'est le rapatriement de la constitution et du futur budget fédéral. Tout semble être axé vers l'unité canadienne et l'équité interprovinciale. Que vient faire la politique dans cette chronique sans intentions? Je veux impliquer et appliquer ces principes à une organisation complètement déséquilibrée: la Ligue Canadienne de Football.

J'essaie, depuis trois semaines, de trouver une raison pour ne pas critiquer les dirigeants de cette Ligue (lire «M. Jake Gaudar»), mais c'est sans succès que je dépense mon énergie. C'est un peu comme courir après son souffle: plus tu cours et moins tu le rattrape...

Récapitulons les faits qui me portent à croire que la Ligue a atteint un niveau d'idiotisme et de ridicule jusqu'ici inégalé:

1- Les Alouettes de Montréal, avec une fiche de 3 victoires et 13 défaites vont participer aux séries éliminatoires, alors que la Saskatchewan et Calgary, avec des fiches respectives de 9-7 et 6-10 vont les «admirer» au petit écran, bien écrasés chez eux...

2- Il paraît qu'il y aura une «vraie» course aux trophées Schenley entre les joueurs des deux conférences.

3- La «fameuse» histoire de Conredge Halloway et des Argos de Toronto qui ont fait une «légère erreur», corrigée par le Commissaire malgré le refus de certaines équipes.

Franchement, pour une ligue qui se veut professionnelle, je trouve que l'on agit un peu en amateurs! Bon, vous me direz que l'erreur des Argos, suivie de la décision de Jake Gaudar n'a pas eu d'impact sur les événements. Vous avez sûrement raison. Mais quelle aurait été l'issue si les Blue Bombers avaient fait la même erreur avec Dietre Brock ou les Eskimos avec Warren Moon? Il y aurait sûrement eu des mécontents.

Passons au cas des Alouettes. Ils étaient dans une situation qu'ils n'avaient pas méritée fort heureusement Ottawa a réussi à régularisé cette situation. Ils auraient pu aller chercher la Coupe Grey - j'exagère un peu - et les primes rattachées au prestigieux trophée. J'estime que, peu importe l'équipe qui représentera la division Est, la finale de la Coupe Grey sera disputée dimanche au stade du Commonwealth. J'aimerais bien vous prédire que les Eskimos vont l'emporter, mais suite à une autre brillante idée de la ligue, ceux-ci auront été inactifs pendant trois semaines, ce qui pourrait définitivement avoir un impact sur leur performance.

Quant aux trophées Schenley, il est impensable que les représentants de l'Est puissent valoir leurs concurrents de l'Ouest. On s'amuse à dire que les succès d'une équipe reposent sur les succès individuels et la coordination de ceux-ci. Alors, comment dire que certains joueurs ont connu beaucoup de succès si l'équipe entière a connu une année nulle?

Non, sincèrement je pense que la Ligue devrait changer certaines «politiques» et adopter un système qui nous permettrait de réellement apprécier les deux meilleures équipes en finale. Mais comment peut-on demander une telle chose à ces amateurs? Ca me rappelle drôlement l'année où deux recrues se sont faites valoir à Montréal: John Harvey et Johnny Rogers. Un avait mérité le titre de meilleur joueur au pays et le second celui de recrue de l'année. Comment le meilleur joueur au pays peut-il finir second au scrutin de recrue de l'année? S'il est meilleur que tous les autres joueurs, il devait être au moins meilleur que la meilleure des recrues...non?

Il est temps que les dirigeants des équipes usent de leurs pouvoirs pour changer cette constitution pour le bien de la Ligue. Si ce n'est fait, il faudra peut-être que Monsieur Trudeau s'en mêle. Mais peut-être qu'alors M. Lévesque s'y opposerait...

Bonne semaine quand même!

L'Almanach moderne 1982

L'ENCYCLOPÉDIE ANNUELLE QUI A RÉPONSE À TOUT!

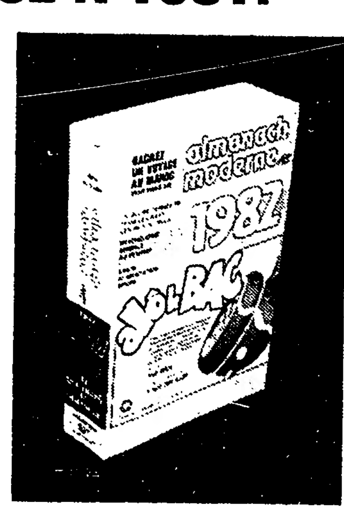
Combien de nouvelles lunes la sonde spatiale Voyager I a-t-elle permis de découvrir près de Saturne?

A combien s'élèvent les dépenses du gouvernement fédéral pour l'exercice financier 1981-1982?

En l'honneur de qui a été nommé le nouveau comté québécois de Rousseau?

Combien de disques les Beatles et John Lennon ont-ils vendu entre 1964 et 1981?

Comment s'appelaient les deux passagers du premier voyage de la navette spatiale Columbia?



A toutes ces questions, et à combien d'autres encore, l'ALMANACH MODERNE 1982 vous fournira des réponses claires et précises tout en vous procurant des heures et des heures d'une lecture divertissante et instructive. Tout au long de ses 864 pages et de ses 22 rubriques, l'ALMANACH MODERNE 1982 fait le point sur le périple de Voyager I et sur le premier vol de Columbia. Il vous donne les résultats officiels des élections québécoises dans les 122 circonscriptions. Il vous propose quelques tests psychologiques simples et amusants. Il fait rapport sur les nouvelles interrogations que suscite l'assassinat de John F. Kennedy. Et, de plus, il vous fait pénétrer dans l'univers des ordinateurs en expliquant dans un langage accessible à tous ce que sont les "puces", à quoi peut servir une mémoire et pourquoi il n'est pas encore essentiel d'avoir son propre ordinateur à la maison.

Bien sûr vous y trouverez aussi le calendrier détaillé de l'année 1982 avec l'heure du lever et du coucher du soleil, les phases de la lune et votre horoscope. Bien sûr vous saurez tout sur la dernière saison des Canadiens, des Alouettes et des Expos. Mais vous y apprendrez aussi le langage du vin, le fonctionnement du cerveau humain et l'état de la recherche sur l'interféron.

Tout cela fait que, à 3.95 $, l'ALMANACH MODERNE 1982 c'est l'aubaine de l'année dans le monde de l'édition. Voilà une occasion en or que vous ne sauriez laisser passer.

Commandez-le dès maintenant en faisant parvenir un chèque ou mandat de poste de 3.95 $ à ALMANACH MODERNE 5701, Christophe-Colomb Montréal, Québec H2S 2E9

P.S.: Voyager I a découvert trois nouvelles lunes; le gouvernement fédéral dépensera 67 milliards de dollars; Jacques Rousseau était écologiste et fut professeur à l'Université de Paris; les Beatles et John Lennon ont vendu 250 millions de disques; John Young et Robert Crippen étaient à bord de Columbia. Le saviez-vous?



Suite de la page 5

illuminé. Ce fut la naissance de cette tradition au Canada. Vers la fin du XIXe siècle, même les nouveaux colons des Prairies ne pouvaient se passer d'un arbre de Noël. Ainsi, cette coutume, introduite au Canada français par l'épouse d'un général allemand au service des Anglais, s'est graduellement répandue dans le pays tout entier.

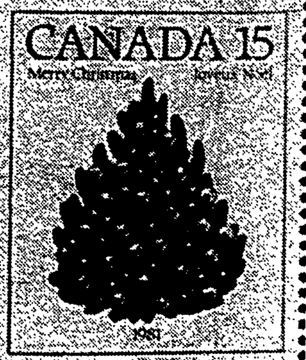
Les trois timbres de 15 c. ont été réalisés par l'artiste torontoise Anita Kunz, Canadienne d'origine allemande.

Le timbre de 1781 représente un arbre orné à la façon dont la baronne von Riedesel l'aurait fait; celui de 1881, un arbre enjolivé selon les goûts de la fin du XIXe siècle et le timbre de 1981, un arbre moderne tout illuminé et décoré de boules transparentes.

C'est la première fois que les Postes émettent des timbres de Noël d'une seule valeur, ceci afin d'encourager l'envoi de cartes de Noël et d'agrémenter la sélection de timbres des Fêtes.

Les timbres seront tirés à 200 400 000 exemplaires et seront imprimés par Ashton-Potter de Toronto.





Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS PUBLIC

Ordonnance relative à la licence pour chantier d'exploitation.

Dans un avis public en date du 28 août 1981, le Conseil a proposé d'exempter de l'obligation d'obtenir une licence les personnes qui satisfont aux critères énoncés dans le «Projet d'ordonnance en vue d'établir une licence pour chantiers d'exploitation», invitant par la mêmesoccasion les intéressés à lui soumettre leurs observations par écirt, au plus tard le 30 septembre 1981. Des mémoires ont été déposés en réponse à cet avis et le Conseil a tenu compte des opinions exprimées, lors de ses délibérations.

Le Conseil ayant prescrit la classe de licences décrites plus bas, le comité de direction a, le 7 octobre 1981, exempté de l'obligation d'obtenir une licence toutes les personnes qui exploitent une entreprise satisfaisant aux conditions nécessaires pour détenir une telle licence.

On peut se procurer des copies de l'ordonnance en écrivant les Services d'information, C.R.T.C. Ottawa (Ont.) K1A 0N2 (PN-79)

Canada

TELERAMA

SEMAINE DU 14 AU 20 NOVEMBRE

Samedi

08h30 PASSE PARTOUT

09h00 GASPER

09h30 CANDY

10h00 HEROS DU SAMEDI

11h00 LES ENFANTS DU 47A

11h30 BOF ET CIE — Numéros de danse, d'acrobatie, de magie, de jonglerie, etc., exécutes par des clowns Avec Pierre Beaudry, Denis Mercier, Michèle Deslauriers, Pierre Lenoir, Sylvie Léonard et Jean-Raymond Chales Musique Claude et Serge Roy Textes Michèle Poirier, Pierre Beaudry et Louise Gamache Réal . Raymond Pesant *Bien mal acquis s'enfuit.* Avec Bof, Crac, Plume, Fred et Max

12h00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE A OTTAWA

13h00 D'HIER A DEMAIN

14h00 CINE-FAMILLE

15h30 DEFI

16h00 BAGATELLE

17h00 LE MONDE DE DISNEY

18h00 LA SOIREE DU HOCKEY: Philadelphie à Toronto

20h30 LA COURSE AUTOUR DU MONDE

21h30 MANCHETTES DU TELEJOURNAL

21h35 COSMOS

22h30 TELEJOURNAL NATIONAL

22h50 LE REGIONAL

23h00 LA COUPE DU MONDE

24h00 CINEMA:«Attentat au stade»

Dimanche

08h30 PASSE PARTOUT

09h00 LE PETIT CASTOR

09h30 KLIMBO

09h45 MA SOEUR LA TERRE

10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR

11h00 **FOOTBALL CANADIEN** — Finale de l'Est Reporter sportif Pierre Dufault Comm Pierre Dumont Anim Camil Dubé Statisticien Bernard Turgeon Réal : Jacques Viau

14h00 **FILM: Toute la ville danse**

17h00 L'AVENTURE DE L'ART MODERNE

18h00 MAGAZINE DE LA SEMAINE VERTE

19h00 CHEZ DENISE

19h30 LES BEAUX DIMANCHES: Line Renaul et Annie Cordy

20h30 LES BEAUX DIMANCHES: Api

21h30 LES BEAUX DIMANCHES: Richard Wagner

Richard Wagner. Version de concert de *la Chevauchée des Walkyries* et la 3e scène du IIIe acte de *la Walkyrie* de Richard Wagner. En vedette le soprano Klara Barlow et la basse Jerome Hines, dans les rôles de Brunnhilde et de Wotan Chef d'orchestre: Pierre Hétu Réal . Peter Symcox

22h30 TELEJOURNAL

22h50 LE REGIONAL

23h00 SECOND REGARD

24h10 CINE-CLUB:«Messidor»

OÙ TROUVER LE FRANCO?

LE FRANCO est maintenant distribué chez plusieurs dépositaires dans la ville d'Edmonton. Ce programme, à titre d'essaie, a pour but de donner une plus grande visibilité au journal avec l'espoir que cela augmentera nos abonnements et encouragera de nouveaux commerces à annoncer chez nous.

La liste complète des dépositaires du journal LE FRANCO sera publiée chaque semaine pour permettre à nos lecteurs de les encourager en faisant affaire chez eux.

Hotel McDonald	Westin Hotel	Millwoods Mall, Unique Smoke Shop
Faculté St-Jean	Centre de Main d'Oeuvre, 109e rue	Walden's
Francalta Sud	Centre de Main d'Oeuvre, 82e rue	Hub Cigar, 82e rue
Francalta Nord	Librairie principale	Convention Inn, sud
Mike's	Le Carrefour	Sweets'n things, Edifice CN
Kits Camera, Kingsway Mall	West Edmonton Mall, Sheffield	Air Canada, Jasper
Edmonton Inn, Gift Shops	CN - Wildrose Shop	Librairie Southgate

Samedi 14 novembre
24h00 CINEMA

ATTENTAT AU STADE, drame policier réalisé par Andrew V. McLaglen avec Lynda Day George, Kate Valentine, Hugh O'Brian. Un jeune lanceur de baseball repêché par les Astros de Houston s'est vu évincé par un rival qui est devenu une idole locale. A l'occasion des Séries Mondiales le sportif frustré menace de kidnapper la femme de son rival. Il se trompe. Des circonstances malencontreuses transforment son forfait en meurtre. (Am. '77)

Dimanche 15 novembre
24h10 CINE-CLUB

MESSIDOR, drame psychologique réalisé par Alain Tanner avec Clémentine Amouroux, Catherine Retore. Etudiante Jeanne perd l'intérêt pour ses études à la veille des examens et décide d'aller prendre l'air sur les routes du pays. A un carrefour, elle rencontre Marie, une jeune vendeuse désabusée qui a quitté son travail. Eprouvant une sympathie l'une pour l'autre, elles feront route ensemble. Ce périple ne sera pas sans embuches, sans drames... (Suisse '79)

Lundi 16 novembre
20h00 TELE-SELECTION

WADE GRIFFIN, drame policier réalisé par Boris Sagal avec Lorne Green, James Olson, Lee H. Montgomery. Wade Griffin, un policier à la retraite n'hésite pas un instant à reprendre le service pour élucider une affaire qui lui est très personnelle. Il a été témoin du brutal assassinat de son fils, marié et père d'un enfant. (Am. '75)

Mardi 17 novembre
14h30 CINEMA

SMIC, SMAC, SMOC, comédie satirique réalisée par Claude Lelouch avec Catherine Allegret, Jean Collomb, Charles Grard, Francis Lai. Smic, Smac et Smoc sont trois ouvriers de la Côte. L'un d'eux, Smic, se marie, les deux autres lui servent de témoins. Dans l'euphorie de la noce, ils «empruntent» une bagnole et vont faire la bombe à St-Tropez. Ils entrent de plein pied dans la société bourgeoise et terminent leur équipée dans le commissariat de police. (Fr. '71)

Lundi

- 09h30 EN MOUVEMENT
- 09h45 LES ORALIENS
- 10h00 ANIMAGERIE
- 10h15 TAPE TAMBOUR
- 10h30 PASSE PARTOUT
- 11h00 MAGAZINE EXPRESS
- 11h30 CAPITAINE CAVERNE
- 11h55 LES PIERRAFEU
- 12h25 TELEJOURNAL
- 12h30 ALLO BOUBOU
- 13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
- 14h30 SPLENDEURS ET MISERES DES COURTISANES
- 15h30 LES ATELIERS
- 16h00 BOBINO
- 16h30 EDGAR ALLAN DETECTIVE
- 17h00 GALACTICA
- 18h00 CE SOIR
- 18h30 MON PAYS, MES AMOURS
- 19h00 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
- 19h30 TERRE HUMAINE
- 20h00 TELE-SELECTION:«Wade Griffin»
- 22h00 VIVRE ICI MAINTENANT
- 22h30 NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
- 22h50 LE REGIONAL
- 23h10 COUPE DU MONDE:La boxe
- 24h05 LA COURONNE DU DIABLE

Mardi

- 09h30 EN MOUVEMENT
- 09h45 LES ORALIENS
- 10h00 ANIMAGERIE
- 10h15 TAPE TAMBOUR
- 10h30 PASSE PARTOUT
- 11h00 MAGAZINE EXPRESS
- 11h30 HEIDI
- 11h55 LA PORTEUSE DE PAIN
- 12h25 TELEJOURNAL
- 12h30 ALLO BOUBOU
- 13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
- 14h30 CINEMA:«Smic, Smac, Smoc»
- 16h00 BOBINO
- 16h30 AU JEU
- 17h00 LES PIERRAFEU
- 17h30 TELEJEANS
- 18h00 CE SOIR
- 18h30 PILE OU FACE
- 19h00 LAUTREC '82
- 19h30 DU TAC AU TAC
- 20h00 LES GIROUETTES
- 20h30 QUINCY
- 21h30 LE POINT
- 22h30 NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
- 22h50 LE REGIONAL
- 23h10 LES ELECTIONS PROVINCIALES AU MANITOBA
- 23h40 CINEMA:«La bataille d'Allemagne»

Mercr

- 09h30 EN MOUVEMENT
- 09h45 L'EGLISE EN PA
- 10h00 ANIMAGERIE
- 10h15 TAPE TAMBOUR
- 10h30 PASSE PARTOUT
- 11h00 MAGAZINE EXPR
- 11h30 UN ANIMAL, DES
- 11h55 SUR LA ROUTE D
- 12h25 TELEJOURNAL
- 12h30 ALLO BOUBOU
- 13h30 FEMME D'AUJOU
- 14h30 LE TEMPS DE VIV
- 16h00 BOBINO
- 16h30 D'IBERVILLE
- 18h00 AFFAIRES PUBLIQ
- 19h00 **GRIZZLY ADAMS**
  Les aventures d'un trappeu accusé à tort d'un crime, s dans une région sauvage son ours Ben Avec Dan Ha ty, Denver Pyle et Don Sha *Le Fugitif* Un vagabond éch à la rivière un sac auquel il ble tenir beaucoup Adams connaître son histoire
- 20h00 **LE TEMPS D'UNE**
- 20h30 LES PLOUFFES
- 21h30 NOIR SUR BLANC
- 22h30 NOUVELLES NATI ET INTERNATION
- 22h55 LE REGIONAL
- 23h10 REFLET D'UN PAY
- 24h10 CINEMA: A commu

Mercredi

09h30 EN MOUVEMENT
09h45 L'EGLISE EN PAPIER
10h00 ANIMAGERIE
10h15 TAPE TAMBOUR
10h30 PASSE PARTOUT
11h00 MAGAZINE EXPRESS
11h30 UN ANIMAL, DES ANIMAUX
11h55 SUR LA ROUTE DE L'AMITIE
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOUBOU
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 LE TEMPS DE VIVRE
16h00 BOBINO
16h30 D'IBERVILLE
18h00 AFFAIRES PUBLIQUES
19h00 **GRIZZLY ADAMS**
Les aventures d'un trappeur qui, accusé à tort d'un crime, s'exile dans une région sauvage avec son ours Ben. Avec Dan Haggerty, Denver Pyle et Don Shanks. *Le Fugitif* Un vagabond échappe à la rivière un sac auquel il semble tenir beaucoup. Adams veut connaître son histoire
20h00 LE TEMPS D'UNE PAIX
20h30 LES PLOUFFES
21h30 NOIR SUR BLANC
22h30 NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
22h55 LE REGIONAL
23h10 REFLET D'UN PAYS
24h10 CINEMA: A communiquer

Jeudi

09h30 EN MOUVEMENT
09h45 LES ORALIENS
10h00 ANIMAGERIE
10h15 TAPE TAMBOUR
10h30 PASSE PARTOUT
11h00 MAGAZINE EXPRESS
11h30 LES TRAVAUX D'HERCULE JANSON
11h55 LA VIE SECRETE DES ANIMAUX
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOUBOU
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 CINEMA:«Le tournesol du père»
16h00 BOBINO
16h30 POP CITROUILLE
17h00 FREDERIC
17h30 DANIEL BERTOLINO: L'exploration et vous
18h00 CE SOIR
18h30 LE SON DES FRANCAIS D'AMERIQUE
19h00 JAMAIS DEUX SANS TOI
19h30 BOOGIE WOOGIE '48
20h00 LES GRANDS FILMS: «L'espion qui m'aimait»
22h00 JE M'APPELLE LEO
22h30 NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
22h55 LE REGIONAL
23h10 TELE-SELECTION:«La mort d'un pourri»

Mardi 17 novembre
23h40 CINEMA

LA BATAILLE D'ALLEMAGNE, (1ière partie) (Le dernier sursaut), documentaire réalisé par Daniel Costelle. A l'été 1944, l'armée allemande reflue vers son pays mais à la fin de l'automne, Hitler ordonne à Von Rundstedt de lancer une offensive par les Ardennes. C'est le dernier sursaut offensif de l'armée nazie. (Fr./Russe '73)

Jeudi 19 novembre
14h30 CINEMA

LE TOURNESOL DU PERE, drame réalisé par Franck Chmief avec R. Inkarby, Jos Kierny. Un vieux berger, dont le fils est tué à la guerre, trouve dans les vêtements de celui-ci, qui lui ont été renvoyés, une graine de tournesol. Il va la semer, elle germera, poussera, fleurira... Un jour, un passant coupera la fleur, mais les graines sont mûres et la plante pourra se multiplier. (Tché. '74)

20h00 LES GRANDS FILMS

L'ESPION QUI M'AIMAIT, drame d'espionnage réalisé par Lewis Gilbert avec Roger Moore, Barbara Bach, Curt Jurgens, Richard Keil. L'agent secret James Bond est chargé d'enquêter de concert avec une collègue soviétique, Anya Amasova, sur la disparition de deux sous-marins atomiques, l'un anglais et l'autre russe. Les recherches mènent les deux compagnons d'aventure en Egypte puis en Sardaigne où ils sont sur la piste du puissant armateur Stromberg. Celui-ci s'est emparé des submersibles grâce à un super-pétrolier spécialement aménagé à cet effet. Il renouvelle l'exploit en capturant un sous-marin américain à bord duquel se trouve Bond Et Anya. L'agent 007 arrive pourtant à déjouer ses plans maléfiques. (Br. '77)

Vendredi 20 novembre
14h30 CINEMA

UNE HISTOIRE D'AMOUR, drame spychologique et social réalisé par Guy Lefranc avec Louis Jouvet, Daniel Gelin et Dany Rogin. Un jeune couple est trouvé mort dans un vieil autocar. Par la méthode de retour en arrière, on revit les difficultés qu'ont connu les jeunes gens avant leur suicide, dont celle d'appartenir à deux classes sociales différentes. (Fr. '51)

23h10 CINEMA

JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES, drame spychologique réalisé par Anthony Page avec Kathleen Quinlan, Bibi Anderson, Sylvia Sidney, Ben Piazza... Un jeune spychiâtre, le Dr. Fried, pendant trois ans s'occupe de Déborah une schizophrène et réussit de peine et de misère à lui faire prendre conscience de son état pour enfin la guérir. (Am. '76)


Serge Laprade animateur de l'émission Laprade Pop, Pop, et Pop.

Vendredi

09h30 EN MOUVEMENT

09h45 LES ORALIENS

10h00 ANIMAGERIE

10h15 TAPE TAMBOUR

10h30 PASSE PARTOUT

11h00 MAGAZINE EXPRESS

11h30 UNE ARCHE IMMOBILE

11h55 UN PAYS, UN GOUT, UNE MANIERE

12h25 TELEJOURNAL

12h30 ALLO BOUBOU

13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI

14h30 CINEMA:«Une histoire d'amour»

16h00 BOBINO

16h30 DON QUICHOTTE

17h00 HISTOIRE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Salut la vieille Dans une ville, des adolescentes croisent une vieille dame pauvre et naive qui semble vivre seule dans ses rêves Un peu portée à la ridiculiser au début, l'une d'entre elles comprendra le grand malheur de la vieillesse et du retour à l'enfance. Elle ira la visiter à la maison des vieillards.

18h00 CE SOIR

18h30 PAYS ET PEUPLES

19h00 L'INCROYABLE HULK

20h00 LAPRADE POP, POP, POP

20h30 HORS SERIES: «Les marchands de rêve

21h30 REPERES

22h30 NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES

22h55 LE REGIONAL

23h10 CINEMA:«Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses»

Concert Wagner par deux superbes voix

Richard Wagner, gloire de la musique germanique, prestigieux auteur de *la Tétralogie*, protégé de Louis II de Bavière qui fit construire, pour lui, le théâtre de Bayreuth, ami de Liszt, Berlioz et Heine, grand réformateur de la musique lyrique... n'est malheureusement pas assez connu des mélomanes en général.

«C'est pour le faire connaître davantage et amener un plus large public à l'aimer», déclare Peter Symcox, «que je présente aux **Beaux Dimanches**, le 15 novembre à 21h45, la scène 3, dernière scène du IIIe acte de *la Walkyrie*, ou *la Chevauchée* en forme de concert, avec Jerome Hines dans le rôle du dieu Wotan et Klara Barlow dans celui de Brünnhilde.»

Précisons à l'intention des téléspectateurs peu familiers avec l'oeuvre de Richard Wagner que *la Walkyrie*, drame en trois actes, faisant partie de *la Tétralogie*, livret et musique du compositeur, fut créée à Bayreuth le 14 août 1876.

Inspirée, comme toute *la Tétralogie*, de la mythologie scandinave, *la Walkyrie* raconte la légende du dieu Wotan qui veut arracher l'or au géant Fafner pour le rendre au Rhin (selon l'opéra *l'Or du Rhin*). Il suscitera le héros capable d'accomplir son désir. Ce héros naîtra des amours incestueuses des enfants de Wotan: Siegmund et Sieglinde. Wotan remet entre les mains de sa fille préférée, la Walkyrie Brunhilde, le sort de Siegmund. Mais Brunnhilde désobéit à son père en assurant la protection de Siegmund. Wotan se voit alors contraint de frapper son propre fils et de se séparer de sa Walkyrie... le châtiment de Brunnhilde sera d'être plongée dans le sommeil et entourée d'un cercle de flammes que seul un héros traversera un jour pour venir la réveiller.

Dans la dernière scène du IIIe acte, les téléspectateurs retrouveront Brunnhilde sur le cratère du rocher des Walkyries d'où elle conjure ses soeurs de protéger Sieglinde contre la colère de Wotan... ce dernier condamne la Walkyrie et dresse autour d'elle un rempart de feu. Comme l'ont souligné bien des mélomanes: «Les plus grandes beautés musicales de l'oeuvre se trouvent dans les adieux de Wotan à Brunnhilde sombrant dans le sommeil... le dernier motif musical s'enlace comme en un mouvement perpétuel avec celui des flammes qui caractérisait le personnage de Loge dans *l'Or du Rhin*.»

Comment rendre à la télévision un moment musical aussi intense? Peter Symcox, pourtant un habitué du théâtre lyrique (il a été le metteur de scène de *Madama Butterfly* tout récemment à la Place des Arts), avoue que le problème est de taille: «Quand on essaie de transporter au petit écran une musique faite pour la scène, on se trouve confronté à d'énormes difficultés. Particulièrement avec la musique de Wagner qui comporte de longs moments strictement musicaux où rien n'est visuel Par exemple, quand Wotan dépose Brunnhilde sur le lit qui sera celui de son sommeil peut-être éternel, les téléspectateurs n'entendront que de la musique pendant trois minutes Ce qui, à la télévision, peut sembler extrêmement long. Pour accrocher l'oeil, pour faire un peu diversion, j'ai fait de cette scène une présentation émotionnelle, c.a.d. que j'ai recréé les émotions des deux personnages en forme de rétrospective: pendant que l'orchestre joue, Wotan et Brunnhilde nous livrent visuellement leurs pensées et les sentiments vécus à ce jour de leur dernière rencontre.

«Ceci vous donne une idée de tous les effets scéniques et techniques auxquels il a fallu avoir recours pour monter cette émission. C'est ainsi, par exemple, que pour faciliter la tâche à tout le monde, le son a été préenregistré de telle sorte que j'ai pu modifier à volonté le mouvement, le montage et le découpage de l'émission.»

Des deux vedettes de ce concert, on peut dire qu'elles ont toutes deux, avec la passion de leur métier, celle de Wagner. Le soprano Klara Barlow a chanté Wagner au Metropolitan de New York, ainsi que dans la plupart des grands théâtres lyriques d'Europe et d'Amérique. Quant à la basse Jerome Hines, qui avait été, en 1975, la vedette de *Visages d'opéra*, une autre réalisation de Peter Symcox, il est reconnu internationalement comme une des voix les plus remarquables du monde de l'opéra Il a été un des premiers à chanter *Boris Godounov* au Met après avoir chanté Attila, Méphisto, Don Quichotte et tant d'autres rôles où il a remporté chaque fois des succès retentissants Tout le monde s'accorde à trouver Hines aussi merveilleux acteur que chanteur.

Fernand Côté

Au générique
Chef d'orchestre: Pierre Hétu
Décor: Peter Flinsch
Costumes: Gilles-André Vaillancourt
Maquillages: Jacques Lafleur
Coiffure: Yolande Pascal
Arts graphiques: Émile Chevalier, Bertrand Racine
Éclairages: Jean-Guy Corbeil, Michel Audet
Prise de son: Jean-Marc Rioux
Aiguillage: Olivier Dufresne, Jean-Pierre Lalonde
Caméras: Réal Angers, Robert Beauchemin, Marcel Beaudoin, Jean-Claude Daoust, Réal David, Jean-Jacques Vallières, Claude Veilleux
Contrôle de l'image: Noel Blanchet
Montage magnétoscopique: Eddy Kutyla
Chef machiniste: Robert Comète
Assistants à la production: Jean-Paul Robinette, Guy Legaré
Assistante à la réalisation: Marie-Madeleine Sheitoyan
Direction technique: Jean-Guy Fleurquin, René Yelle
Mise en scène et réalisation: Peter Symcox



Jerome Hines et Klara Barlow

Quand je pense tout seul...



LA TOUR DE BABEL EN 1981

Par Jacques Johnson O.M.I.

Le livre de la Genèse contient le récit étrange de la tour de Babel. «Bâtissons-nous une ville et une tour dont le sommet pénètre les cieux! Faisons-nous un nom et ne soyons pas dispersés sur toute la terre.» (Gen. 11-4) Les gens d'alors «se servait d'une même langue et des mêmes mots.» Ils avaient de plus une ambition commune, celle de se bâtir un royaume fort dont ils pourraient être fiers. Leur tentation, comme celle d'Adam et d'Eve était de «se faire un nom» en dehors de toute référence au Créateur. Dieu les confondit en multipliant leurs langues. Ne se comprenant plus ils se divisèrent, s'isolèrent les uns des autres et de dispersèrent.

Ce récit qui est à comprendre plus de façon symbolique qu'historique a ses applications dans la vie d'aujourd'hui.

Il y a deux ans nous tenions à Grouard un atelier avec des représentants de six communautés indiennes et métisses de la région. Pendant quelques heures défila devant nos yeux un catalogue des maux qui affligent ces groupes humains. La liste étant très longue, nous avons invité les gens à établir une priorité limitée à trois items. Le choix final fut comme suit: 1. notre esprit communautaire et fraternel est disparu: nous sommes divisés sur toute la ligne, nous ne nous visitons plus; 2. la vie familiale a éclaté, les parents ne s'occupent plus des enfants; 3. nous sommes à la baisse dans notre vie spirituelle et religieuse.

Je soupçonne que les maux causés par les divisions à l'intérieur d'une communauté ne se rencontrent pas seulement dans la région de Grouard. N'est-ce pas un phénomène universel? La famille humaine elle-même ne trouve-t-elle pas les plus grandes difficultés à s'entendre, Russes et Américains, Juifs et Arabes, gouvernement Lougheed et gouvernement Trudeau? Et ces divisions regrettables, tragiques et dangereuses ne sont-elle pas le résultat d'une volonté vaine de «se faire un nom» sans référence aucune à Celui au nom duquel «tout genou fléchit, au plus haut des cieux, sur terre et dans les enfers.» (Phil 2, 10)

Ce qui est vrai pour l'humanité s'applique aussi pour chaque individu. «Roger» est un homme qui n'a pas eu la vie facile. A treize ans il quitta l'école pour se faire une place bien à lui sous le soleil. Ce fut une lutte farouche contre les hommes, les éléments et les évènements. Bon gré, mal gré, il survécut. Devenu plus vieux et plus sage il sentit le besoin de s'améliorer comme personne. Blessé profondément il sentait le besoin de guérison intérieure, d'intégration de sa personnalité, d'une meilleure connaissance de ses fonctionnements émotifs et sociaux afin d'avoir une meilleure maîtrise de lui-même.

Après avoir suivi bien des cours en croissance humaine, laboratoires d'inter-action sociale, ateliers en dynamique de groupes etc... Roger est encore bien malheureux. Il demeure un homme aliéné, dispersé. Son mariage ne va plus, il se sent loin de ses enfants, en tension avec sa famille, en conflit avec ses collègues de travail, et il ne ressent que mépris pour les gens qu'il est censé servir.

Le monde intérieur de Roger semble avoir éclaté. Les parties de sa vie sont disjointes et éparses, un peu comme les parties d'un puzzle que l'on tente en vain de rassembler. Il s'était dit qu'il rebâtirait sa vie lui-même. Hélas, après dix ans d'effort tout est à refaire.

Roger réussira-t-il à ramener chez lui les parties dispersées de son être? Les ville, les nations verront-elles l'unité et la paix? Comment se fera cette intégration? Elle ne se fera sûrement pas sans Dieu: l'histoire de plusieurs millénaires l'ont amplement démontré. La voie unique du salut des peuples comme des individus se trouvent en Lui, Seigneur de l'univers. S. Augustin, il y a 1600 ans, réussit ce tour de force lorsqu'il devint chrétien. Sa vie prit un sens alors. Ses livres sont encore lu. Une ligne de sa plume est à retenir: «Seigneur, tu nous a fais pour toi même. Aussi notre coeur est-il inquiet jusqu'à ce qu'il repose en toi.» Fais par Lui et pour Lui, aurons-nous un jour la sagesse de nous tourner vers lui pour découvrir une autre voie que celle de nos ancêtres autour de la tour de Babel?

Chaque jour est le jour du souvenir

Pour la Commission des sépultures de guerre du Commonwealth, on pourrait dire que chaque jour est le jour du Souvenir. Créée en 1917, la Commission continue de veiller à l'entretien permanent des sépultures et de perpétuer la mémoire d'un million et trois quarts de membres des forces du Commonwealth qui ont péri durant les deux guerres mondiales.

Il y a 932,229 dépouilles d'inhumées ou d'incinérées dans 140 pays du monde. Le nom de chaque combattant identifié est gravé sur une pierre tombale érigée sur la tombe par la Commission. En outre, chacune des 204,281 sépultures non identifiées est marquée et entretenue. Il y a, au total, 762,498 morts de la guerre dont le lieu de sépulture est inconnu. Pour honorer leur mémoire, la Commission a inscrit leur nom sur 150 monuments commémoratifs répartis dans le monde entier.

En tout, 109,980 Canadiens et Canadiennes qui ont combattu durant les Première et Seconde guerres mondiales reposent ou sont commémorés dans 74 pays. Depuis la Russie jusqu'en Australie et sur chaque continent on trouve des tombes de Canadiens.

Le monument de la 2e Division britannique à Koheman, dans le nord de l'Inde, porte cette inscription touchante: «Lorsque vous retournerez auprès des vôtres, parlez-leur de nous et dites-leur que pour un lendemain nous avons sacrifié notre vie aujourd'hui». (Traduction de l'inscription paraissant en langue anglaise sur le monument)

En effet, nous nous souvenons d'eux. C'est là la promesse qui fut faite aux parents et camarades des morts de la guerre, et dont l'accomplissement a été confié à la Commission des sépultures de guerre du Commonwealth, dans sa charte, selon la volonté des six gouvernements participants, dont le Canada.

JOYEUX ANNIVERSAIRE

LE 12 NOVEMBRE

M. Serge ARBIC
Calgary
Mme Edna G. BENOIT
Calgary
Mme Lucette BILODEAU
Ste-Line
M. Albert J. DOUCET
St-Paul
M. Emile DUPUIS
Falher
Mme Francine GARAND
Falher
Mme Sylviane LANOUE
Fort McMurray
M. René LUCAS
Edson
Mme Yvonne MAISONNEUVE
Donnelly
Mme Monique LEVASSEUR
Fort McMurray
M. Octave OUELLET
Tangente

LE 13 NOVEMBRE

M. Roger ARPIN
Beaumont
Mlle Diane CHARBONNEAU
Edmonton
M. J. Emile DOUCETTE
Girouxville
Me Hervé DUROCHER
Edmonton
M. Claude FORTIER
Valleyview
Mme Jeannine GAUTHIER
Bonnyville
M. Maurice GAUTHIER
Girouxville
M. Gérard R. GRAVEL
St-Isidore
Mme Dana HARTNELL
Beaverlodge
M. Albert JOHNSON
Guy
M. Henry LAFLAMME
Whitecourt
Mme Rollande LETOURNEAU
Bonnyville
Mme Janet MAISONNEUVE
Donnelly
Mlle Huguette MICHAUD
Edmonton
Mme Bertha SIMARD
Jean Côté
M. Normand ST-LOUIS
Picardville

LE 14 NOVEMBRE

Mme Réjeanne BESSETTE
Jean Côté
Mlle Rachel M. BIBAUD
Gibbons
Mme Pierrette BOUCHER
Jean Côté
M. Claude FONTAINE
St-Albert
Mlle Yolande LABBE
Falher
Mme Marie-Ange LAFLECHE
Edmonton
Mlle Louise LAURIN
Bellevue
M. Bertrand MICHAUD
Diamond City
M. Richard T. NADEAU
Picardville
Mme Thérèse POTVIN
Hinton
M. Renald RICHER
Red Deer
M. Gérard B. SABOURIN
Edmonton
M. Raymond TREMBLAY
Legal
Mme Caroline WILLIAMS
Fort McMurray

LE 15 NOVEMBRE

Mme Joséphine BEAUDOIN
Lac La Biche
Mme Juliette CHAILLER
Falher
Mme Gaétane CHAMPAGNE
Legal
M. Jean-Pierre CORBEIL
Calgary
M. André DUBE
Fort McMurray
Mme Georgette FOURNIER
Donnelly
M. Grégoire GAGNON
Edmonton
M. Pierre GARIEPY
Edmonton
M. Jean-Paul GAUTHIER
Plamondon
Mme Lavonne GAUVREAU
St-Paul
M. Paul GIRARD
Grande Prairie
Mme Diane HUARD
Edmonton
M. Maurice D. LALIBERTE
Nampa
M. James LAVALLEE
St-Paul
M. Lucien LORIEAU
Edmonton
M. Andrew OGLE
Lethbridge
Mme Rita PLAMONDON
Plamondon
M. Roger PLANTE
St-Paul
Mme Manon SIMARD
Edson
M. Lucien TURCOTTE
Jean Côté

LE 16 NOVEMBRE

M. Rosaire BASTIEN
Guy
Mme Rollande BEAUCHESNE
Lethbridge
M. Jean-Gilles CHAUVIN
Girouxville
Mlle Carole CROTEAU
Fort Kent
Sr Elsie Adèle HEWKO
Vermilion
M. Robert LACOMBE
Fort Kent
Mlle Angéline LAJOIE
Calgary
Mme Marie J. LEPINE
Red Deer
Mme Célyne MORIN
Calgary
Mme Claudette PERRON
St-Albert
M. Marcel REGIMBALD
Jean Côté
Mme Marlène WATTERSTON
Calgary

LE 17 NOVEMBRE

Mme Thérèse BEAUCHAMP
Red Deer
M. Léo L. BEAUDOIN
Edmonton
Mme Marie BEAUPRE
Donnelly
Mme Eugénie BEDARD
Girouxville
M. François BOULET
St-Paul
M. Robert CHRISTIE-LOWE
Edmonton
M. André CROTEAU
Bonnyville
R.F. Robert FILION
Wabasca
M. Pierre-Louis FRANÇOIS
Calgary
M. Edmond GAGNE
Plamondon
Mlle Denise GAGNON
Edmonton
Sr Marie KNIEVEL
Bonnyville
M. Paul-Emile MAISONNEUV
McLennan
M. Kenneth James MUNRO
Edmonton
M. André PAGEAU
Whitecourt
M. Michel SIROIS
Grande Prairie
M. Omer ST-LOUIS
McLennan
M. Réal TREMBLAY
Edmonton
Mme Edavalath VIJAYAKUMAR
Red Deer
Mme Gisèle WEIR
Two Hills

LE 18 NOVEMBRE

M. Anselme BELAND
Morinville
M. Jean W. BERUBE
St-Isidore
Mme Martine BRESEE
Edmonton
Mme Yvonne COUTURE
Edmonton
M. Robert E. DESPINS
Guy
M. Joseph DUPUIS
Edmonton
M. Robert A. GRAVELLE
Morinville
M. Rodrigue HEBERT
St-Vincent
Mme Germaine HOGUE
St-Paul
Mlle Estelle LACOMBE
Bonnyville
M. Rémi LIRETTE
Cold Lake
Mme Magella OUELLET
Tangente
M. Wilfrid PROVENCAL
Westlock
Mme Carolle RITCHARD
Lethbridge
Mme Thérèse TRUDEAU
Calgary

Bonnyville: 826-5275, Calgary: 262-7074, Edmonton: 423-1474, Fort McMurray: 743-3869, Lethbridge: 328-8506, Morinville-Legal: 961-3665, Plamondon-Lac La Biche: 798-3895, Red Deer: 347-7366, Rivière-la-Paix: 837-2026, Saint-Paul: 645-1809.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS PUBLIC

Le C.R.T.C. a été saisi des demandes suivantes.

Bowden (Alta.): Demande (810700500) présentée par QCTV Ltd., 10538 - 114ième rue, Edmonton (Alta.), T5H 4A6, en vue de modifier a licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble desservant Bowden, en ajoutant la distribution de CJAY-FM, CHFM-FM, CKO-FM-5, CBRF-FM Calgary, CBX-FM, CKUA-FM, CKRA-FM, CIRK-FM, CKXM-FM et CKO-FM-6 Edmonton. La demande peut être examinée à l'Edifice administratif, Bowden.

Claresholm (Alta.): Demande (810706200) présentée par QCTV Ltd., 10538 - 114ième rue, Edmonton (Alta.), T5H 4A6, en vue de modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble desservant Claresholm, en ajoutant la distribution de CJAY-FM, DKUA-FM-1, CHFM-FM, CBR-FM, CKO-FM-5 Calgary et CILA-FM Lethbridge. La demande peut être examinée à l'Edifice administratif, Claresholm.

Didsbury (Alta.): Demande (810702100) présentée par QCTV Ltd., 10538 - 114ième rue, Edmonton (Alta.), T5H 4A6, en vue de modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble desservant Didsbury, en ajoutant la distribution de CJAY-FM, CHFM-FM, CKO-FM-5, CBRF-FM Calgary, CBX-FM, CKUA-FM, CKRA-FM, CIRK-FM, CKXM-FM, CKO-FM-6 Edmonton et CBRD-FM Red Deer. La demande peut être examinée à l'Edifice administratif, Didsbury.

Drumheller (Alta.): Demande (810709600) présentée par QCTV Ltd., 10538 - 114ième rue, Edmonton (Alta.), T5H 4A6, en vue de modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble desservant Drumheller, en ajoutant la distribution de CJAY-FM, CKUA-FM-1, CHFM-FM, CKO-FM-5, CBR Calgary, CKRD-FM et CHFA-FM-2 Red Deer. La demande peut être examinée à l'Edifice administratif, Drumheller.

Secteur d'Edmonton, Devon, Morinville, Ardrossan et la région (Alta.): Demandes (810696500, 810695700) présentées par QCTV Ltd., 10538 - 114ième rue, Edmonton (Alta.), T5H 4A6, en vue de modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble desservant les endroits ci-haut mentionnés, comme suit: en supprimant la distribution de CHED, CKUA, CFCW, CJCA, CHQT, CFRN, CBX Edmonton; en supprimant les stations à ondes courtes, Radio Japon et Radio Moscou et en supprimant deux canaux d'origine locale (émissions pour enfants et création orale); en ajoutant la distribution de KREM-FM Spokane par l'intermédiaire de micro-ondes et de CJSR Edmonton. Les demandes peuvent être examinées à QCTV Ltd., 10525 - 116ième rue, Edmonton; l'Hôtel de ville, St. Albert; Bureau municipal, Morinville; et Bureau municipal, Devon.

Fort MacLeod (Alta.): Demande (810708800) présentée par QCTV Ltd., 10538 - 114ième rue, Edmonton (Alta.), T5H 4A9, en vue de modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble desservant Fort MacLeod, en ajoutant la distribution de CJAY-FM, CKUA-FM-1, CHFM-FM, CBR-FM, CKO-FM-5 et CBRF-FM Calgary. La demande peut être examinée à l'Edifice administratif, Fort MacLeod.

Granum (Alta.): Demande (810707000) présentée par QCTV Ltd., 10538 - 114ième rue, Edmonton (Alta.), T5H 4A6, en vue de modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble desservant Granum, en ajoutant la distribution de CJAY-FM, CKUA-FM-1, CHFM-FM, CKO-FM-5, CBRF-FM Calgary et CILA-FM Lethbridge. La demande peut être examinée à l'Edifice administratif, Granum.

High River (Alta.): Demande (810705400) présentée par QCTV Ltd., 10538 - 114ième rue, Edmonton (Alta.), T5H 4A6, en vue de modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble desservant High River, en ajoutant la distribution de CILA-FM, CBRX-FM, CKUA-FM-2 Lrthbridge et CKRD-FM Red Deer. La demande peut être examinée à l'Edifice administratif, High River.

Innisfail (Alta.): Demande (810698100) présentée par QCTV Ltd., 10538 - 114ième rue, Edmonton (Alta.), T5H 4A6, en vue de modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble desservant Innisfail, en ajoutant la distribution de CJAY-FM, CHFM-FM, CBR-FM, CKO-FM-5, CBRF-FM Calgary, CBX-FM, CKUA-FM, CKRA-FM, CIRK-FM, CKXM-FM et CKO-FM-6 Edmonton. La demande peut être examinée à l'Edifice administratif, Innisfail.

Lacombe (Alta.): Demande (810701300) présentée par QCTV Ltd., 10538 - 114ième rue, Edmonton (Alta.), T5H 4A6, en vue de modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble desservant Lacombe, en ajoutant la distribution de CJAY-FM, CHFM-FM, CBR-FM, CKO-FM-5, CBRF-FM Calgary, CBX-FM, CKUA-FM, CKRA-FM, CIRK-FM, CKXM-FM et CKO-FM-6 Edmonton. La demande peut être examinée à l'Edifice administratif, Lacombe.

Okotoks (Alta.): Demande (810704700) présentée par QCTV Ltd., 10538 - 114ième rue, Edmonton (Alta.), T5H 4A6, en vue de modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble desservant Okotoks, en ajoutant la distribution de CILA-FM, CBRX-FM, CKUA-FM-2 Lethbridge et CKRD-FM Red Deer. La demande peut être examinée à l'Edifice administratif, Okotoks.

Olds (Alta.): Demande (810699900) présentée par QCTV Ltd., 1-538 - 144ième rue, Edmonton T5H 4A6, en vue de modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble desservant Olds, en ajoutant la distribution de CJAY-FM, CHFM-FM, CKO-FM-5, CBRF-FM, Calgary, CBX-FM, CKUA-FM, CKRA-FM, CIRK-FM, CKXM-FM, CKO-FM-6 Edmonton et CBRD-FM Red Deer. La demande peut être examinée à l'Edifice administratif, Olds.

Ponoka (Alta.): Demande (810697300) présentée par QCTV Ltd., 10538 - 114ième rue, Edmonton, T5H 4A6, en vue de modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble desservant Ponoka, en ajoutant la distribution de CJAY-FM, CHFM-FM, CBR-FM, CKO-FM-5, CBRF-FM Calgary, CKUA-FM, CKRA-FM, CIRK-FM, CKXM-FM et CKO-FM-6 Edmonton. La demande peut être examinée à l'Edifice administratif, Ponoka.

Stettler (Alta.): Demande (810703900) présentée par QCTV Ltd., 10538 - 114ième rue, Edmonton (Alta.), T5H 4A6, en vue de modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble desservant Stettler, en ajoutant la distribution de CJAY-FM, CHFM-FM, CBR-FM, CKO-FM-5, CBRF-FM Calgary, CKUA-FM, CKRA-FM, CIRK-FM, CKXM-FM, CKO-FM-6 Edmonton et CBRD-FM Red Deer. La demande peut être examinée à l'Edifice administratif, Stettler.

Examen des documents: les documents peuvent être examinés pendant les heures normales de bureau. Les dossiers peuvent être étudiés aux adresses indiquées et au CRTC, Edifice Central, Les Terrasses de la Chaudière, Pièce 561, 1, Promenade du Portage, Hull (Qué.); et CRTC bureau régional de Vancouver, 701 ouest, rue Georgia.

Intervention: toute personne intéressée peut faire parvenir une intervention écrite au Sec. général, C.R.T.C., Ottawa, (Ont.) K1A 0N2 et remettre une copie exacte de l'intervention au requérant au plus tard le 24 novembre 1981. L'intervention doit comprendre un exposé clair et concis des faits pertinents ainsi que des motifs sur lesquels se fonde l'intervenant pour appuyer la demande, s'y opposer ou proposer des modifications. Le reçu de la poste ou du messager doit être joint à la copie du C.R.T.C., pour prouver que le requérant a reçu sa copie. (PN-80)

Canada

Cartes d'affaires et professionnelles

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis de décision

Décision CRTC 81-791, Robert Keith Whyte, (801444100), Robert E. Redmont, (801593500), CHQT Broadcasting (801441700), Radio QR Ltd. (792073900), Musicradio Calgary, (801432600), CKCA Communications Ltd. (801429200), Calgary Broadcasting Co. Ltd. (801359100), Rogers Radio Broadcasting Ltd., (801445800), A. James Morley (801434200), J. Allan Slaight (801463100): à la suite d'une audience publique tenue à Calgary le 9 juin 1981, le C.R.T.C. annonce qu'il approuve les demandes de licences de radiodiffusion présentées Robert Keith Whyte, au nom d'une société à constituer, et Robert E. Redmont, au nom d'une société à constituer, en vue d'exploiter à Calgary de nouvelles stations radiophoniques MF de langues anglaise. Le Conseil délivrera des licences expirant le 30 septembre 1984, sous réserve des conditions qui y seront stipulées, dès qu'il aura reçu les documents attestant que les sociétés ont été constituées en conformité avec les demandes et, en ce qui concerne Robert E. Redmond (au nom d'une société à constituer), dès que la condition énoncée plus bas aura été remplie. La requête présentée par la Rogers Radio Broadcasting Limited a été retirée à la demande de la requérante. Les sept autres demandes concurrentielles mentionnées plus haut sont refusées.

Canada



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis de décision

Décision C.R.T.C. 81-783, QCTV Ltd., un secteur d'Edmonton, un secteur de St-Albert, Devon, Morinville (Alta) (810467100): à la suite d'une audience publique tenue à Edmonton le 2 juin 1981, le C.R.T.C. annonce qu'il approuve en partie la demande de modification de la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion qui dessert les collectivités susmentionnées. Le titulaire de la licence a proposé de majorer le tarif d'installation maximum de $25. à $35., et à $45. à compter du 1er septembre 1982. LE Conseil approuve le projet de majoration à $35., mais il refuse la seconde majoration proposée.

En outre, le titulaire de la licence a proposé de majorer le tarif d'abonnement mensuel maximum de $7.75 à $9.25, et à $10.25 à compter du 1er septembre 1982. Le Conseil approuve une majoration du tarif maximum à $8.75, incluant les coûts de distribution des signaux éloignés, mais il refuse la seconde majoration proposée. Le Conseil estime qu'une majoration de $1. est justifiée sur le plan financier et compte tenu des améliorations que le titulaire projette d'apporter à l'entreprise, plus particulièrement en matière de programmation communautaire.

Canada



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES visant les entreprises ou services énumérés ci-après adressées à l'administrateur des services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, Suite 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta (tél.: (403) 420-3213) seront reçus jusqu'à l'heure et la date limites déterminés. On peut se procurer les documents de soumissions aux bureaux annoncés ci-dessous sur versement du dépôt exigible.

Projet No.: 037623
Lethbridge, Alberta
Animal handling facilities for Animal Parasitology Section, Agriculture Canada, Research Station

Date limite: 11:30 a.m. (MST) 1er décembre 1981

Dépôt: $50.00

Les documents de soumission sont disponibles à: Suite 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta; Suite 632, G.O.C.B., 220 - 4e Avenue S.E., Calgary, Alberta; 201 Federal Building, 269 Main Street, Winnipeg, Manitoba; 1100 Motherwell Building, 1901 Victoria Avenue, Regina, Saskatchewan; 2221 Hanselman Court, Saskatoon, Saskatchewan, et peuvent être consultés aux Bureaux de l'Association des Constructeurs situés à Edmonton, Calgary, Medicine Hat, et Lethbridge, Alberta; Winnipeg, Manitoba; Regina et Saskatoon, Saskatchewan.

Pour de plus amples renseignements, contactez:
Mr. L. Humphrey
Project Manager
(403) 420-3167

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada, remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le dépouillement des offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada



Commission canadienne des transports

COMITE DES TRANSPORTS PAR EAU

AVIS DE PROCEDURE

relatif

A UNE REQUETE EN VUE D'OBTENIR UN PERMIS DE TRANSPORT sur le fleuve Mackenzie, sur les eaux de l'ouest de l'Arctique canadien ou sur les Grands lacs, requête déposée aux termes de la Loi sur les transports, S.R., chap. 271, article 1.

Avis est par la présente donné que toute personne intéressée à obtenir un permis de navigation pour 1982, aux fins de la loi précitée et conformément à cette dernière, doit déposer une requête à cet égard auprès du Comité des transports par eau.

A cette fin, des formules peuvent être obtenues, sur demande, du Secrétaire du Comité des transports par eau, Commission canadienne des transports, Ottawa (Ontario) K1A 0N9. Ceux qui remplissent ces formules sont priés de se référer aux conditions énoncées aux articles 5, 6 et 10 de la Loi sur les transports.

Les formules, remplies en deux exemplaires et dûment signées par l'agent responsable de la compagnie, doivent parvenir au Secrétaire, à l'adresse susmentionnée, au plus tard le 30 novembre 1981. Les premières requêtes reçues seront les premières traitées. Aussi, le traitement de celles reçues après le 30 novembre pourrait être retardé.

A.M. McQuarrie, Secrétaire.

Canada

Public Works Canada — Travaux publics Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES visant les entreprises ou services énumérés ci-après adressées à l'administrateur des services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, Suite 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta (Tél.: (403) 420-3213) seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées. On peut se procurer les documents de soumissions aux bureaux annoncés ci-dessous sur versement du dépôt exigible.

Projet No.: 085837
Clearing, grading & drainage
km 190.34 to km 207.82
Liard Highway, N.W.T.

Date limite: 11:30 a.m. (MST) 22 décembre 1981

Dépôt: $250.00

Les documents de soumissions sont disponibles à: Suite 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta; Suite 632, G.O.C.B., 220 - 4e Avenue S.E., Calgary, Alberta; Yellowknife, N.W.T., Hay River, N.W.T.; Inuvik, N.W.T., Fort Smith, N.W.T.; Fort Simpson, N.W.T.; 1166 Alberni Street, Vancouver, B.C.; 1100 Motherwell Building, 1901 Victoria Avenue, Regina, Saskatchewan; 2221 Hanselman Court, Saskatoon, Saskatchewan; 269 Main Street, 201 Federal Building, Winnipeg, Manitoba; 201 Range Road, Whitehorse, Yukon Territory; et peuvent être consultés aux Bureaux de l'Association des Constructeurs de la Voirie situés à Edmonton, Alberta; Vancouver B.C.; Regina, Saskatchewan; et Winnipeg, Manitoba. Les documents de soumission peuvent être aussi consultés aux Bureaux de l'Association des Constructeurs des Territoires du Nord-Ouest situés à Yellowknife, Hay River, Inuvik, N.W.T. et Whitehorse, Territoire du Yukon.

Renseignements concernant les soumissions:
(403) 420-3213

Renseignements techniques, contactez:

C. Yurchak,
Project Manager
N.W.T. Roads
(403) 420-3229

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada, remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le dépouillement des offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.





Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES visant les entreprises ou services énumérés ci-après adressées à l'administrateur des services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du canada, Suite 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta (tél.: (403) 420-3213) seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminés. On peut se procurer les documents de soumissions aux bureaux annoncés ci-dessous sur versement du dépôt exigible.

Projet No.: 038143
Wabamun, Alberta
Wharf Removal
«For Small Craft Harbours Branch»

Date limite: 11:30 a.m. (MST) 26 novembre 1981

Dépôt: $25.00

Les documents de soumission sont disponibles à: Suite 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta et peuvent être consultés au Bureau de l'Association des Constructeurs situé à Edmonton, Alberta.

Pour de plus amples renseignements, contactez:

R.C. Smith
Project Manager
(403) 420-3235

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada, remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le dépouillement des offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada



Public Works Canada — Travaux publics Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES visant les entreprises ou services énumérés ci-après adressées à l'administrateur des services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada Suite 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta (tél.: (403) 420-3213) seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminés. On peut se procurer les documents de soumissions aux bureaux annoncés ci-dessous sur versement du dépôt exigible.

Projet No.: 690540-DT-007
Renovations for Atmospheric Environnement Service Premises
Argyll Centre
Edmonton, Alberta

Date limite: 11:30 a.m. (MST) 26 novembre 1981

Dépôt: $25.00

Les documents de soumissions sont disponibles à: Suite 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta et peuvent être consultés à l'Association des Constructeurs situés à Edmonton.

Pour de plus amples renseignements, contactez:

V. Fedyna
Deputy Project Manager
(403) 420-3170

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada, remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le dépouillement des offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

VOTRE HOROSCOPE

Capricorne *du 22 déc. au 20 janv.*

Donnez votre aide et vos conseils de bonne grâce et sachez être reconnaissant à ceux qui vous sont dévoués. Même si certaines de vos expériences vous paraissent étranges, vous constaterez plus tard.

Verseau *du 21 janv. au 19 fév.*

Vous ne devriez pas tabler sur votre charme personnel ou sur l'indulgence des autres à votre égard en ce qui concerne l'accomplissement de vos devoirs. Faites un effort de compréhension.

Poisson *du 20 fév. au 20 mars*

Ne vous emballez pas trop vite. Gardez votre tête froide et considérez avec réalisme les situations qui se présenteront, sans quoi vous risqueriez de tomber de haut, de vous préparer des désillusions.

Belier *du 21 mars au 20 avril*

Des évènements d'ordre collectif, économique, pourraient influer sur votre situation financière et professionnelle. Cependant, les astres font espérer des victoires appréciables, des changements inattendus.

Taureau *du 21 avril au 20 mai*

Des changements brusques semblent inévitables...et vous ne pourrez que les souhaiter car vous serez enfin en mesure d'agir, de prendre des décisions, d'aller de l'avant et d'aller jusqu'au bout de ce que vous entreprendrez.

Gemeaux *du 21 mai au 21 juin*

Vous aurez beaucoup de volonté, mais vous aurez sans doute à affronter une volonté plus forte ou aussi forte que la vôtre et des tensions surgiront; toutefois, les astres seront vos ailiés et vous assurent la victoire.

Cancer *du 22 juin au 22 juillet*

Vous serez très impétueux. Vous auriez intérêt à réfréner vos élans. Profitez de toutes les occasions pour voir du monde, des amis, des visages nouveaux. Si vous aimez déjà la flamme de votre amour sera plus ardente que jamais.

Lion *du 23 juillet au 23 août*

Efforcez-vous de dominer vos sentiments et vos émotions vous vous en trouverez beaucoup mieux. Vous pouvez avoir tout à fait confiance en la personne qui vous aime. Vous recevrez de bons conseils d'une personne plus âgée.

Vierge *du 24 août au 22 sept.*

Vous n'êtes pas du genre à jeter votre coeur à tous vents. Une période romanesque s'ouvre devant vous et vous vivrez dans l'enchantement. Vos relations avec vos amis seront chaleureuses.

Balance *du 23 sept. au 23 oct.*

Vous devrez faire attention à ne pas vous enflammer trop vite et à ne pas agir à la légère. C'est à votre énergie que vous devrez votre réussite. Vous prendrez un réel plaisir à votre travail.

Scorpion *du 24 oct. au 22 nov.*

La nature vous a pourvu d'une personnalité agréable et de multiples aptitudes. Votre intuition vous rendra tolérant compréhensif et bienveillant. Vous aurez besoin de réfléchir tranquillement avant de prendre une décision importante.

Sagittaire *du 23 nov. au 21 déc.*

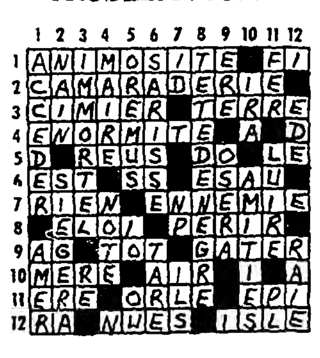
Vous saurez être maître de vous et de vos moyens pour parvenir au but que vous avez choisi. Patient et travailleur, vous n'hésiterez pas à consacrer de longues heures à votre travail.

S.O.P.

VOUS TROUVEREZ LA SOLUTION DU NUMERO 3661 DANS LA PROCHAINE EDITION.

LA SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIERE:

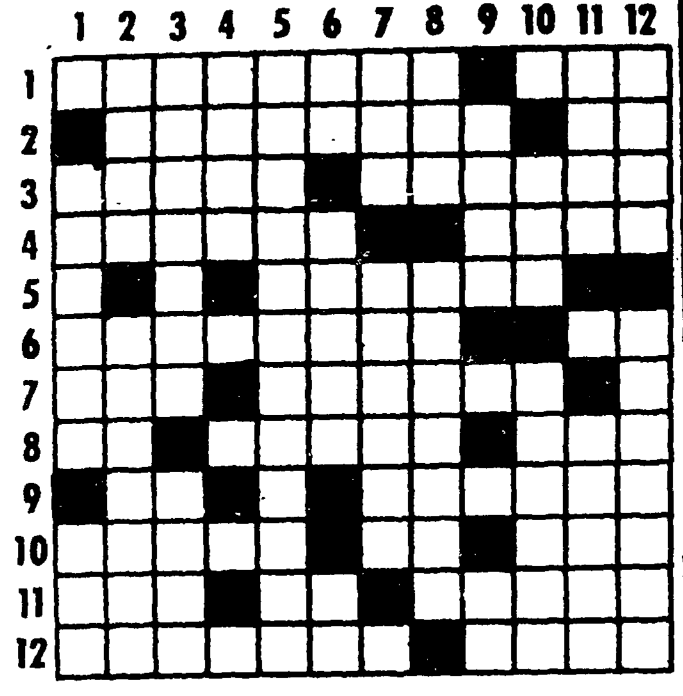
PROBLEME 3670



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	N	I	M	O	S	I	T	E		F	I
2	C	A	M	A	R	A	D	E	R	I	E	
3	C	I	M	I	E	R		T	E	R	R	E
4	E	N	O	R	M	I	T	E		A		D
5	D		R	E	U	S		D	O		L	E
6	E	S	T		S	S		E	S	A	U	
7	R	I	E	N		E	N	N	E	M	I	E
8		E	L	O	I		P	E	R	I	R	
9	A	G		T	O	T		G	A	T	E	R
10	M	E	R	E		A	I	R		I		A
11	E	R	E		O	R	L	E		E	P	I
12	R	A		N	U	E	S		I	S	L	E

MOTS CROISES

PROBLEME 3661



1–Ce qui constitue le sexe masculin. – Pieu aiguisé d'un bout.
2–Etat de vie. – Poss.
3–Plante potagère. – Animal très rusé.
4–Douer de vie. – A un haut degré.
5–Tendues.
6–Composé de trois unités. – Son honneur.
7–Première femme. – Ville d'Espagne.
8–Pron. pers. – Ont un certain poids. – Espace entre côteaux.
9–Coups de baguette. – Parsemé d'étoiles.
10–Qui a des saillies en dent.– Largeur d'une étoffe. –Dit aussi capucin (singe).
11–Soustrait. – Nég. – Homme politique allemand.
12–Homme qui a une voix retentissante. – Prén. masc.

VERTICALEMENT

1–Patrie de saint Donatien. – Partie du corps humain.
2–Grand duc de Russie. – Homme d'Etat américain
3–Cours d'eau naturelle. – Charge d'un âne.
4–En outre, de plus.
5–Sur le côté.
6–Lui. – Trait de plume (pl).– Fille d'Inachos.
7–Art de lancer. – Qui est faux.
8–Saison. – Qui proffessent le déisme.
9–Greffe. – Dans trésor.
10–Membre du cheval. – Expérimentée.
11–Foyer de la cheminée. – Prén. masc.
12–Garçons d'écurie. – Air qui sort des poumons pendant l'expiration

ACTIVITES A VENIR

20 novembre: Café chantant de 20h30 à minuit au Salon des étudiants à la Faculté St-Jean. Informations: 466-2196, E. Laplante.

21 novembre: Ciné-Club pour enfants au Musée provincial de 10h30 à 12h30. Le titre est «Sirus», et le film est présenté en français.

22 novembre: Ciné-Club pour adultes à 19h30 au Citadel; le titre du film présenté est «Le dernier métro».

13 décembre: BAZAR à la paroisse Immaculée Conception, situé au 10830 - 96e rue. Le tout débutera dès 11h30 et se terminera vers 15h00.

12 décembre: Réunion du Conseil régional de l'ACFA. La rencontre se déroulera dans la salle Pitcher du Edmonton Inn.

ANNONCES CLASSEES

A VENDRE

A VENDRE, Chevrolet Belair Station Wagon. Bonne condition. Cruise control, cerveau frein, cerveau motor 400 pouces cube. Prix: $2,000. Téléphonez au 463-2796 ou au bureau au 468-5589. Demandez Jean Cayla.

Terrain à vendre. Lot de 50 X 150 pieds, à Legal. Appellez Bob au 437-4626.

A VENDRE, un manteau de chat sauvage, grandeur 10 ans. Usagé d'un an. Payé $2,800. demande $1,200. Aussi un robot-culinaire de marque Iona, presque neuf. Valeur de $119.00, vendrait pour $75.00. A vendre aussi, une Renaud 1968, 4 portes, $300.00 Communiquez au 451-3829, en tout temps.

A VENDRE, un lit de 39 pouces, prix: $75.00. Bureau possèdant 4 tiroirs, prix: $45.00. Si quelqu'un est intéressé, veuillez communiquez avec Jeanne d'Arc au 456-1120.

A VENDRE, congélateur de 18 pieds cubes. $150.00. Communiquez au 437-6029.

A VENDRE, automobile Dodge OMMI, 1978, excellente condition. Prix: $3,695. ou meilleure offre. Communiquez avec le 456-1120.

A vendre, Plymouth 1977, 67,000 kil., $4,200.00. Plus un divan-lit, $200.00. Téléphoner à 456-1120.

RECHERCHE

Je suis à recherche de foin et de paille en petites balles. Veuillez téléphoner à Alain après 18h00, au 464-2854.

Désire partager un appartement avec jeune femme de 18 à 25 ans, situé sur la 100e Rue et 83e Avenue à Edmonton. Communiquez avec Hélène à 433-2967 (après 6h00).

Recherche un petit canot usagé en métal ou fibre de verre. Téléphonez au 464-2854 ou 423-6656, et demandez Marie-Hélène Dunn.

Désire partager un appartement avec une étudiante de 25 ans ou plus. Situé sur la 28e Avenue et la 116e Rue, à Edmonton. Communiquez avec Paulette au 436-3979.

Dame dans la trentaine recherche une compagne qui travaille ayant un appartement, logement ou maison meublé à partager. Si intéressée, contactez Marie au 468-6998 ou 439-0740 après 6 heures.

Suis à la recherche de meubles. Acheterais téléviseur (couleur), mobilier de cuisine et divan-lit. Contactez Robert au 423-5672 ou 426-0318.

Secrétaire dactylo cherche du travail en français seulement. 50 mots/minutes. Demandez Line au 463-1036. 11/11/81

SERVICES DOMESTIQUES

Une gardienne demandée commençant en septembre. Deux enfants âgés de 4 ans et 18 mois. Deux jours par semaine. A St-Albert. Téléphonez au 459-8642.

Recherche une gardienne d'enfants qui demeurerait à la maison pour un couple ayant deux enfants; un est âgé de 2 ans et demi et l'autre de 3 mois. Salaire à discuter. Préfère une personne d'un certain âge, francophone. Références exigées. Pour plus d'informations, communiquez avec le 778-5691.

Désire garder des enfants a la maison durant la semaine. Pour informations, communiquez avec Marise Grenier au 473-8624.

Offre ses services pour garder des enfants chez elle, du lundi au vendredi, de 8h00 à 5h00. Pour information, contactez Suzanne au 481-2964, 182e Rue et 86e Avenue, près du West Edmonton Mall.

Jeune femme offre ses services en français pour garder des enfants chez elle, du lundi au vendredi; $10.00/jour par enfant. Contactez Mme Bouchard, 12021-66e Rue, Edmonton, au 471-2914.

Aimerais garder enfants de 12 mois à 5 ans. Matin où soir. Bons soins. Demandez Francine au 434-0436.

Recherche la compagnie d'une dame parlant français pour garder enfants et faire travaux ménagers. Expérience nécessaire. Demandez Solange au 439-3365 ou 468-6408.

A LOUER

Chambre à louer à un couple ou personnes MATURES (sérieuses) à St-Albert. Maison de campagne. Pas de service d'autobus, doit posséder sa propre voiture. Téléphonez au 436-0749.

2 CHAMBRES A LOUER dont une au sous-sol et l'autre au deuxième étage; $125. par mois. Préférences femmes de 60 ans parlant français. S'adressez au 9645 - 155e Rue. Tél.: 484-1309.

DIVERS

Demande d'emploi: Possède camion avec machine à souder. Avec expérience. Demandez Léo au 434-0436.

Chambre à louer et pension près du Heritage Mall. Communiquez au 436-4182.

Offre mes services pour faire des réparations de tous genres. Par exemple: réparations de sous-sol. Pour plus d'informations, communiquez avec M. Jule Lavoie au 451-1376.

POUR CEUX ET CELLES QUI DESIRENT PASSER UNE ANNONCE CLASSEE DANS LE FRANCO ALBERTAIN. VOUS N'AVEZ QU'A COMMUNIQUER AVEC LE NUMERO 423-5672 ENTRE 8h30 a.m. et 4h30 p.m.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Le C.R.T.C. tiendra une audience publique à partir du 15 décembre 1981 qui aura lieu au Château Lacombe, 101ième rue à l'intersection de Bellamy Hill, Edmonton afin d'étudier ce qui suit.

Athabasca (Alta.): demande (811658400) présentée par Superior Communications Systems Ltd., a/s Northern Cablevision Ltd., 5358 - 89ième rue, Edmonton (Alta) T6E 5P9 en vue de modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble desservant Athabasco, en augmentant le taux mensuel maximum de $9. à $14.; en ajoutant la distribution des émissions du réseau les Communications par Satellite Canadien Inc. (CANCOM) par l'intermédiaire du satellite; et en supprimant la retransmission du CBXFT Edmonton. La demande peut être examinée à Northern Cablevision Ltd., 4913A - 49ième rue, Athabasca.

Hinton (Alta): demande (811055300) présentée par Rocky Mountain CATV Ltd., CP 3140, Hinton (Alta) T0E 1C0 en vue de modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble desservant Hinton, en ajoutant la distribution des émissions du réseau les Communications par Satellite Canadien Inc. (CANCOM) par l'intermédiaire du satellite. La demande peut être examinée à Rocky Mountain CATV Ltd., Edifice Communications, 163, rue Mountain, Hinton.

Peace River, Grand Centre, Rycroft, Grande Prairie, Valleyview Alta: demandes (802479600, 802481200, 802487900, 802484600) présentées par Northern Cablevision Ltd., 5358 - 89ième rue, Edmonton (Alta) en vue d'obtenir des licences de radiodiffusion pour retransmettre les signaux des stations de télévision suivantes pour desservir les communautés ci-haut mentionnées, et distribuer les émissions du réseau les Communications par Satellite Canadien Inc. (CANCOM) par l'intermédiaire du satellite. Les demandes peuvent être examinées à 11419 - 101ième rue, Grande Prairie; 10005 - 99ième Av., Peace River; 5308 - 50e Av., Grand Centre; et au Bureau municipal, Valleyview.

Comment intervenir: quiconque désire formuler des commentares à propos d'une demande doit présenter une intervention écrite comportant un exposé clair et succinct des faits et des motifs pour lesquels l'intervenant appuie la demande, s'y oppose ou propose de la modifier; on doit aussi indiquer si l'on désire ou non comparaître à l'audience. Date d'échéance pour la réception des interventions au Conseil et chez le requérant: le 25 novembre 1981, les interventions doivent être envoyées par courrier recommandé ou par messager au requérant et au CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 avec preuve de signification. A remarquer qu'elles doivent être reçues à la date susmentionnée et non simplement postées à cette date.

Examen des demandes et des documents: à l'adresse locale indiquée dans cet avis et au Conseil, Edifice Central, les Terrasses de la Chaudière, Pièce 561, 1, promenade du Portage, Hull (Qué.), et au bureau régional de C.R.T.C. Vancouver, 701 ouest, rue Georgia.

On peut obtenir de plus amples informations en se procurant une copie des «Règles de procédure» du C.R.T.C. disponible au coût de ..1.50 au Centre d'édition, Ministère des Approvisionnements et Services, Ottawa (Ont.) K1A 0S9. Renseignements: Ecrire au Conseil ou téléphoner à 819-997-1027 ou 997-1328 (NPH-89)

Canada